

Gironde résiliente

**Contribution du Département de la Gironde
pour anticiper et s'adapter aux changements
environnementaux et sociaux**

novembre 2020



sommaire

avant-propos

1

protéger



Faire face aux vulnérabilités

2

Soutenir — Répondre aux urgences

4

Relier — Prendre soin de l'autre

8

Se (re)construire — Favoriser l'autonomie

13

préserver



Garantir un accès partagé aux biens communs

18

Respirer — Protéger la biodiversité

20

Boire — Assurer la qualité de l'eau

26

Manger — Promouvoir une alimentation saine, locale et durable

28

Habiter — Privilégier un accès à un lieu de vie digne et choisi

32

anticiper



Accélérer la transition écologique de la Gironde

36

Se déplacer — Diminuer l'impact des mobilités

38

Éco-construire — Réduire la consommation énergétique

des projets départementaux

42

Innover — Se transformer pour transformer

46

faire ensemble



Anticiper collectivement les changements

50

Associer — Développer le pouvoir d'agir des habitant·e·s

52

Coopérer — Construire avec les territoires

55

Accompagner — Mieux connaître pour mieux agir

60

annexe : avis du panel citoyen

65

avant-propos

Désormais, les faits sont avérés : les épisodes de canicule s'accentuent et se répètent, tout comme les tempêtes et les inondations. Nous avons vu les forêts australiennes brûler à un niveau tel que le ciel en devenait rouge. La biodiversité se raréfie et, en près de 50 ans, 70 % des espèces sauvages ont disparu. Cours d'eau, mers et océans sont de plus en plus pollués et la ressource en eau potable s'annonce comme un enjeu majeur d'avenir. Les terres agricoles, elles, sont grignotées par l'artificialisation des sols. La situation était déjà grave quand, en début d'année, a frappé le virus COVID19 et ses conséquences : des magasins et des établissements scolaires fermés, des rues désertes, une économie à l'arrêt, la vie confinée et masquée, des nouvelles précarités sociales, et un nombre de malades et de morts malheureusement en croissance constante.

La liste est longue des incertitudes qui, nous semblant hier lointaines, résonnent désormais fortement, au fil de l'actualité internationale, nationale et locale. Dans ce contexte, la prise de conscience qu'il y a urgence à agir se généralise avec l'objectif partagé d'**ouvrir des perspectives heureuses pour les générations présentes et futures**.

En juin 2019, considérant cette urgence, le Département de la Gironde a choisi de franchir une nouvelle étape avec le lancement de sa stratégie d'anticipation et d'adaptation aux changements environnementaux et sociétaux. **En s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs, expérimentations et projets engagés ces dernières années, sur les forces des territoires et sur la capacité d'innovation des Girondines et des Girondins, la collectivité départementale est officiellement entrée en « résilience ».**

Ainsi, en décembre 2019, l'Assemblée départementale a acté un premier volet opérationnel en votant la mise en œuvre d'« actions phares », de défis transformateurs à horizon 2030 et plusieurs orientations pour accélérer les changements. La réalisation de ce document, « contribution 2020 de la Gironde aux réflexions et actions visant une société plus résiliente » en fait partie. Non exhaustif, il constitue un point d'étape permettant de comprendre l'action départementale à l'aune des défis qui s'imposent à nous.

Parmi les autres orientations votées avec la stratégie de résilience, une implication croissante des Girondines et des Girondins dans la recherche de solutions nouvelles. Ainsi, le premier panel citoyen s'est réuni lors de huit séances de travail entre décembre 2019 et juin 2020 et a formulé un avis intégré à ce document portant sur l'alimentation, les déchets, l'eau, l'habitat, les mobilités ou encore l'entraide. Cette année, le Département a également lancé un budget participatif pour permettre aux 11-30 ans de réaliser des projets à vocation sociale et environnementale.

La pandémie Covid 19 et ses conséquences sur les populations aura mis en lumière l'imbrication des risques environnementaux, sanitaires, économiques et sociétaux. Elle aura aussi donné à voir le rôle des solidarités dans la recherche de solutions et dans l'adaptation aux situations difficiles, exposant en premier lieu les plus fragiles.

En développant toujours plus ces solidarités, aux côtés des Girondines et des Girondins et des territoires, le Département prend soin de celles et ceux qui en ont besoin et participe à garantir un accès partagé aux biens communs. Avec une gestion financière qui s'adapte aux aléas et en continuant à innover, il accélère une dynamique de transition incontournable pour relever collectivement **le défi d'une Gironde résiliente !**

J protéger

En 2020, la pandémie Covid 19 a montré à voir combien, malgré nos différences, nous sommes toutes et tous potentiellement vulnérables, qu'il s'agisse de notre santé ou de nos parcours de vie.

Elle a aussi provoqué une augmentation en nombre et en intensité des situations d'urgence. De manière tragique, la crise que nous traversons ensemble a ainsi fait ressortir la nécessité de développer sans relâche les solidarités et notre capacité à prendre soin les uns des autres.

Les solidarités, au cœur des compétences départementales, sont les principaux leviers d'une société résiliente, capable d'entraide, capable aussi d'adapter son organisation pour protéger les personnes les plus exposées face aux risques et d'anticiper aux mieux ces derniers.

Par son action, le Département participe à mieux prendre en compte les situations individuelles difficiles mais aussi à relier les concitoyen·e·s tout en aidant les Girondines et les Girondins à (se)grandir.

Faire face aux vulnérabilités



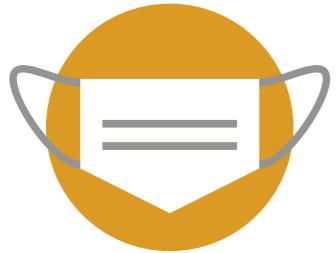
soutenir
répondre aux urgences



relier
prendre soin de l'autre



se (re)construire
favoriser l'autonomie



soutenir répondre aux urgences

La solidarité est une réponse pour réduire les inégalités et répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

— extrait de l'avis du panel citoyen

Un service public départemental maintenu en périodes de confinement

Au printemps 2020, la stratégie de résilience du Département de la Gironde a pris tout son sens, à la fois dans sa volonté d'anticiper les chocs à venir en lançant des programmes sur le long terme, mais également dans sa capacité de réaction sur un temps plus court. Cette première expérience a été déterminante pour faciliter l'organisation de la seconde période de confinement, à la fin du mois d'octobre 2020.

Retour sur la première période de confinement

Très rapidement, les services et les agent·e·s du Département de la Gironde ont mis en œuvre tous les moyens possibles afin d'**assurer la continuité de service**. Dans cette tempête, le Département a assuré son rôle de collectivité de proximité ayant en charge les solidarités humaines, auprès de toutes les Girondines et les Girondins. Plus que jamais, le Département se mobilise aux côtés des plus fragiles et poursuit ses actions pour inventer de nouvelles formes de vivre ensemble.

Aucune mission de solidarité n'a été abandonnée

Malgré les difficultés liées à un confinement, la continuité du service public a été assurée sans interruption afin qu'**aucune personne ne soit laissée sans réponse**.

- ▶ Les médecins et puéricultrices de la protection maternelle et infantile (PMI) ont assuré le maintien des consultations. Une centaine de consultations a été réalisée chaque semaine, notamment le suivi vaccinal, permettant ainsi de soulager le secteur libéral et hospitalier.
- ▶ Les services départementaux sont restés joignables par téléphone.
- ▶ Toutes les rencontres physiques nécessaires ont été assurées par les professionnel·le·s : urgences alimentaires, placements d'enfants, hospitalisations, changement de lieu d'accueil, mise à l'abri de femmes victimes de violences conjugales, hébergement d'urgence...

La majorité des structures a maintenu son activité en l'adaptant au contexte sanitaire et aux ressources humaines disponibles, notamment les épiceries solidaires, les structures accompagnant les mesures d'accompagnement social personnalisé et les structures de l'Animation de la Vie Sociale et du Plan.

200 à 400

FLACONS DE GEL HYDROALCOOLIQUES PRODUITS CHAQUE SEMAINE ET FOURNIS AUX AGENT·E·S DU DÉPARTEMENT LES PLUS VULNÉRABLES

2,6 millions

DE MASQUES ACHETÉS ET DISTRIBUÉS PAR LE DÉPARTEMENT

Le Laboratoire Départemental d'Analyse, un acteur majeur de la sécurité sanitaire

Mis à la disposition de l'Autorité Régionale de la Santé (ARS), le Laboratoire d'Analyse est un acteur de premier plan pour protéger les Girondines et Girondins des risques sanitaires.

- ▶ 200 à 400 flacons de gel hydroalcoolique de 150 ml produits chaque semaine et distribués aux agent·e·s du Département les plus exposés.
- ▶ Vérification renforcée de la potabilité du réseau d'eau à usage domestique.
- ▶ Analyses bactériologiques auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations et des structures d'hébergement ou d'accueil des personnes telles que les EHPAD.
- ▶ Accompagnement des collèges concernant le respect des protocoles de nettoyage et la relance de la production de repas.

Une distribution massive de masques

Pour répondre à la crise sanitaire et assurer la protection des Girondines et des Girondins, **le Département a acheté et distribué 2,6 millions de masques** aux professionnel·le·s des services d'aide et d'accompagnement à domicile, des EHPAD, de la protection de l'enfance, des résidences autonomie et des foyers occupationnels accueillant des personnes en situation de handicap.

Le Département a également mis à disposition de chacune et chacun, adulte comme enfant, un masque en tissu réutilisable qui respecte les normes sanitaires AFNOR recommandées pour l'usage du grand public. Pour cela, un million de masques en tissu ont été commandés dont une partie à des entreprises d'insertion.

La distribution de l'ensemble de ces équipements de protection s'est faite grâce à des agent·e·s départementaux volontaires ainsi que par le biais des communes ou des établissements scolaires pour ceux destinés aux collégiennes et collégiens.

Faire vivre les solidarités alimentaires

Paniers suspendus et aide alimentaire directe aux plus vulnérables, aide aux associations et structures humanitaires..., le Département de la Gironde a fait face à l'urgence pour soutenir les plus démunis, avec par exemple des bons alimentaires d'une valeur unitaire de 8 euros remis, après analyse par les travailleurs sociaux, pour la **prise en charge des dépenses d'alimentation et de produits d'hygiène de première nécessité**.

Dès le début de la crise, le Département a également invité les collèges de Gironde à faire don de leurs denrées périssables. Ainsi, de nombreux collèges ont pu donner des denrées type yaourts, produits laitiers, charcuteries, fruits et légumes.

Durant le confinement, les agent·e·s des Pôles Territoriaux de Solidarité ont pris contact avec l'ensemble des acteurs de l'aide alimentaire des territoires pour faire le point sur leur activité. Ils ont recensé de façon exhaustive les jours et heures de distribution de produits alimentaires et les critères d'accès pour la population.

Durant le confinement, les agent·e·s des Pôles Territoriaux de Solidarité ont pris contact avec l'ensemble des acteurs de l'aide alimentaire des territoires pour faire le point sur leur activité. Ils ont recensé de façon exhaustive les jours et heures de distribution de produits alimentaires et les critères d'accès pour la population.

+ 25 000 €

c'est l'aide exceptionnelle supplémentaire du Département à la Banque alimentaire pendant la crise sanitaire

310 000 €

c'est le montant total du soutien du Département auprès des structures d'aides alimentaires pour l'année 2020

700 000 €

c'est la dotation exceptionnelle aux 39 épicerie sociales et solidaires de la Gironde

Des professionnel·le·s de la santé et des bénévoles ont été aidés dans leurs déplacements

Pendant la fermeture des établissements scolaires, le Département a mobilisé les sociétés assurant le transport des élèves et étudiants vivant avec un handicap pour le déplacement des professionnels soignants et aidants ainsi que pour les personnes en charge de l'aide alimentaire. **250 trajets ont ainsi été assurés.** Il a également mis à disposition de ces professionnels et bénévoles une centaine de véhicules, habituellement utilisés par les agent·e·s pour leurs déplacements professionnels.

La reconnaissance des acteurs et actrices du « prendre soin »

Le Département a versé une prime aux personnel·le·s des secteurs de l'autonomie – les accueillant·e·s familiaux, les personnel·le·s des résidences autonomie, les personnel·le·s des établissements recevant des personnes en situation de handicap et les salarié·e·s des Services d'accompagnement et d'aide à domicile – et de la protection de l'enfance – **les assistant·e·s familiaux, les personnel·le·s des Maisons de l'enfance à caractère social** et les agent·e·s du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille.

Par l'attribution de cette prime – dont le coût s'élève à près de 10 millions d'euros pour la collectivité – il s'agit de traduire la reconnaissance des Girondines et des Girondins pour un engagement exemplaire auprès des plus vulnérables depuis le début de la crise sanitaire.

Soutenir les initiatives locales de développement social

Pendant le confinement, l'ancrage territorial et le lien social de proximité ont montré toute leur pertinence. C'est pourquoi le Département a maintenu, pour la cinquième année consécutive, un appel à **initiatives locales de Développement Social**. Il vise à accompagner les structures qui devront inventer et expérimenter des actions adaptées au maintien du lien social, à la création de nouvelles formes de solidarité et d'un collectif « à réinventer ».

Cet appel à projets s'adresse aux associations, aux structures relevant du champ de l'ESS, aux bailleurs sociaux, aux collectivités territoriales girondines et aux établissements publics accompagnant les personnes fragilisées.

294 000 €

SUBVENTIONS
DÉPARTEMENTALES
POUR LUTTER CONTRE
LES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES

Protéger les victimes de violences

Les situations de confinement exacerbent les violences conjugales et familiales. Face à ces drames, **le Département de la Gironde a renforcé ses mesures en faveur des victimes de violences.**

Le Département apporte un soutien financier croissant à plusieurs associations prenant en charge des femmes victimes de violences et assurant une prise en charge à moyen et long termes. **Il met également à l'abri, prend en charge et accompagne les mineurs victimes de violences intrafamiliales.** Dans ce cadre, le Département a mis à disposition – en lien avec les bailleurs girondins et associations partenaires de l'habitat – des logements pour mettre à l'abri les familles en difficultés. Il a maintenu toutes les opérations de pré-attribution des logements du contingent réservé durant le confinement et permis le logement en urgence des Girondines et de Girondins les plus en difficultés.

Parce que la prévention est également un moyen de lutte, le Département de la Gironde agit de manière préventive pour le respect des droits des femmes et la promotion de l'égalité femmes-hommes.

En 2019, 750 000 € de subventions ont été versées aux associations agissant en faveur de la prévention, l'insertion et le respect du droit des femmes, dont 294 000 € au titre de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le 1^{er} plan d'action départemental pour la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes 2021-2025 sera présenté en Assemblée plénière en décembre 2020.

Il est dédié aux agent·e·s de la collectivité.

Des initiatives nouvelles pour l'aide alimentaire pendant le confinement



Les achats de produits locaux réalisés sur la plateforme de vente directe www.nosproducteurschezvous.fr ou sur le **Drive fermier Gironde**, créés conjointement par la Chambre d'Agriculture et le Département de la Gironde, ont permis de distribuer entre le 21 avril et 26 mai **720 colis de produits frais et locaux** à des associations venant en aide aux personnes en difficulté, grâce notamment aux agents volontaires des Pôles Territoriaux de Solidarité (PTS).

Covid-19 : La cuisine centrale du **collège Édouard Vaillant**, avec l'engagement volontaire des équipes de restauration du Département, a repris du service le 6 avril pour confectionner des repas à destination des sans domicile fixe. À partir des denrées stockées lors du confinement, ils ont réalisé **300 repas par jour**, remis chaque soir à des associations réalisant des maraude.



relier

prendre soin de l'autre

Prendre soin des autres,
c'est aussi prendre soin de soi.
— extrait de l'avis du panel citoyen

S'engager pour une société de la diversité 100 % inclusive

La démarche **Territoire 100 % inclusif** vise à faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société. En 2019, le Département a élaboré, en concertation avec près de 250 citoyen·e·s en situation de handicap, **une feuille de route territoire 100 % inclusif**.

Consulter la feuille de route sur :

<https://fr.calameo.com/read/0028277338debf4aed05f?page=1>

Exemples de réalisations 100 % inclusives :

- ▶ **Soutien au Centre papillon de Bordeaux**, lieu d'écoute pour les familles.
- ▶ **Création d'habitat inclusif** pour personnes en situation de handicap, situé en centre bourg de Marcheprime avec le bailleur DOMOFRANCE. Opération Fabriqu'œur d'Habitat.
- ▶ **Soutien à la Maison collective**, avenue Thiers à Bordeaux, où chaque personne met en commun sa prestation de compensation du handicap pour faire fonctionner la maison avec plusieurs auxiliaires de vie sur des plages horaires élargies.
- ▶ **Accompagnement du premier réseau social du handicap, Mabalib**, qui vise à créer une communauté et des outils numériques pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.
- ▶ **Élaboration de guides pratiques des personnes en situation de handicap** pour chaque pôle de solidarité.
- ▶ Réalisation d'aménagements au sein d'Espaces Naturels Sensibles permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à ces lieux riches de biodiversité.

Accompagner la capacité d'agir de chacune et chacun pour sa santé

Relier, c'est établir un lien, une relation... Cette mise en relation, les services du Département de la Gironde l'organisent au quotidien avec les publics les plus fragilisés. Pour protéger les individus à tous les âges, le Département a décidé de mener une réflexion globale sur les parcours de vie. Il a aussi souhaité tirer les enseignements de la crise sanitaire en impulsant de nouvelles actions.



Alexandra, aide à domicile en Haute-Gironde

Avec 100,9 places médicales pour 1 000 personnes âgées, la Gironde a le taux de médicalisation le plus faible de Nouvelle-Aquitaine. Elle souffre également d'un nombre insuffisant de places en Service d'éducation spéciale et de soins à domicile. La répartition géographique des services, les conditions d'habitat, la pauvreté sont autant de facteurs discriminants.

Le Département de la Gironde a donc adopté à la fin 2019 un **Plan départemental de la santé**. Avec ce plan, la collectivité départementale place la santé au cœur de ses politiques de solidarité.

Une **feuille de route** précise les orientations et les chantiers à mener et à prioriser pour les deux années à venir, dont :

- ▶ L'accès aux soins des personnes en situation de handicap notamment par l'accompagnement des parents.
- ▶ La prévention et la détection des difficultés et des vulnérabilités à tous les âges de la vie en luttant par exemple contre les violences faites aux femmes.
- ▶ L'accompagnement des publics les plus fragiles dans leurs parcours en obtenant de l'ARS la création de places en structures médicalisées pour les personnes en situation de handicap et en facilitant l'accès aux soins des publics en insertion.
- ▶ La participation des Girondines et des Girondins pour une meilleure efficacité des actions en simplifiant les démarches et aider notamment à l'usage des nouveaux outils numériques.

Découvrir le Plan Départemental de la Santé :

<https://www.gironde.fr/sites/default/files/2018-05/plan-sante.pdf>

L'un est l'autre

Le Département porte l'ambition d'une politique culturelle vecteur de cohésion sociale et territoriale. Par ses compétences sociales, il s'attache notamment à faciliter et à améliorer la vie des personnes vulnérables et à promouvoir l'expression de leurs droits fondamentaux de citoyen·ne·s. Pour autant, la place et la reconnaissance des personnes dépendantes ou vieillissantes sont un enjeu de société qui engage une véritable responsabilité collective des acteurs institutionnels, des acteurs des territoires et des citoyen·ne·s.

C'est dans cet esprit que le Département a créé l'appel à initiatives *L'un est l'autre* auprès des établissements d'accueil de personnes dépendantes. Les projets culturels retenus, construits avec l'appui des ressources culturelles environnantes, sont l'occasion de faire évoluer les pratiques des professionnel·le·s, de favoriser les échanges intergénérationnels, de faire évoluer les représentations sur le grand âge et le handicap et sur les établissements qui les accueillent. Ils sont également des opportunités d'expression des personnes résidentes et de reconnaissance de leurs capacités créatrices et relationnelles.

Sport et handicap, c'est possible

Le Département a lancé, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde (CDOS), une semaine de journées portes ouvertes dans les clubs sportifs labellisés « Valides-Handicapés », du 12 au 18 octobre 2020. Cette action a pour but de faire découvrir les disciplines et **favoriser la pratique du sport adapté en mixité** sur tout le territoire girondin.

Le Département donne corps à sa certification « **Territoire 100 % Inclusif** » mettant l'inclusion des personnes au cœur de l'ensemble de son action publique. **Les 211 clubs sportifs labellisés « Valides-Handicapés » de Gironde** ont assuré une accessibilité des lieux de pratiques sportives avec plus de 50 disciplines proposées et des équipements adaptés à des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou troubles du comportement, des personnes sourdes ou malentendantes.

Aider les aidant·e·s

En France, 11 millions de personnes, soit **1 personne sur 5 en moyenne accompagne un proche malade, en situation de handicap ou de dépendance**. À l'échelle de la Gironde, cela représente plus de 300 000 personnes. Le nombre d'aidant·e·s ne cesse d'augmenter et selon les prévisions de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), 1 actif sur 4 sera aidant·e en 2030.

C'est la raison pour laquelle le Département de la Gironde, chef de file de l'action sociale, a souhaité faire de l'aide aux aidant·e·s une priorité majeure, notamment dans sa mission en matière d'accompagnement.

La Gironde compte déjà 160 accueils familiaux équivalents à 405 places. Le Département a également développé une expérimentation de **mise en réseau des accueillants familiaux avec des acteurs locaux dans l'objectif de lutter contre l'isolement et l'épuisement professionnel**. Il vise parallèlement à renforcer la vie sociale et les activités des accueillis en proposant des moments de convivialité entre personnes âgées et handicapées du secteur. Débutée en 2018 sur le Sud Gironde et le Créonnais, cette expérimentation a fait le choix d'associer les accueillants à la construction de ce projet. Deux réseaux se sont créés en 2019 sur Saint-Seurin-sur-l'Isle et Saint-Christoly-de-Blaye.



Antoine, retraité acteur du film « Vieillir » d'Anne Cécile Paredes, dans le cadre de l'appel à dispositifs *L'un et l'autre*

En octobre 2020, le Département a adopté un nouveau schéma de soutien aux aidant·e·s plus large afin d'offrir des réponses à chaque territoire au plus près des Girondines et des Girondins et contribuer ainsi à la construction d'une société plus inclusive.

Pour ce faire, le Département met à disposition des aidant·e·s plusieurs formes de soutien : une offre d'accompagnement élargie, grâce au travail de 12 psychologues recrutés depuis 2018, un accompagnement individuel, un accompagnement collectif, des **solutions de « répit »** pour permettre aux aidant·e·s de se ressourcer et une offre de relais des personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée autonomie, en cas d'hospitalisation de l'aidant·e.

S'adapter au stress causé par les canicules

L'expérimentation d'un plan de prévention et de gestion de canicule avec les plus fragiles, notamment les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, pour anticiper et s'adapter aux chocs, a été redéfinie pendant le confinement. Pour ce faire, un dispositif de **captation des signaux faibles** a été déployé avec :

115

EXPERT·E·S DES RISQUES
ET DES CRISES MOBILISÉS

- **60 entretiens** auprès des cadres et des professionnel·le·s du travail social
- **50 personnes concernées** et les aidant·e·s écoutés
- **115 expert·e·s** (local et national) des risques et des crises mobilisés autour d'un dispositif prospectif

Cette action s'inscrit dans le cadre **du défi 2030 Territoire 100 % inclusif**. Un « kit de captation des signaux faibles des transformations sociales et écologiques » a été présenté et mis en débat de la première édition de l'événement national Solutions Solidaires.

Retrouvez le kit :

<https://www.gironde.fr/sites/default/files/2019-06/LivretSignauxfaibles2019.pdf>

Accéder à l'autonomie numérique

Financé par le Département, le **chèque culture numérique pour tous #APTC**, d'une valeur de 10 euros, permet aux utilisateurs et utilisatrices de payer totalement ou partiellement les services de médiation numérique, pour être accompagné·e·s dans une démarche administrative par exemple (création d'une boîte mail, gestion d'identifiants, etc.) ou faciliter leur insertion professionnelle. Le dispositif, expérimenté en 2019 sur les Maisons du Département des Solidarités de La Porte du Médoc, devrait être élargi à celles de Haute Gironde d'ici la fin de l'année. Il sera déployé à terme sur l'ensemble du territoire. Grâce aux chèques APTC notamment, les permanences numériques mises en places en 2019 sur le territoire Portes du Médoc, en partenariat avec l'association Destination Multimédia, ont permis aux personnes rencontrant des difficultés pour effectuer leurs démarches administratives en ligne de bénéficier de l'accompagnement de médiateurs numériques. Au vu des retours positifs, le dispositif sera progressivement étendu à l'ensemble des territoires girondins.

Une **cartographie des lieux d'accompagnement numérique**, mise à jour sur le site du Département et enrichie avec l'aide des acteurs territoriaux, permet d'identifier les lieux ouverts aux Girondines et Girondins et pouvant les accompagner dans le développement de leur culture numérique.

<https://www.gironde.fr/associations/actualites/accompagnement-numerique-decouvrez-notre-cartographie>

Une partie de ces lieux sont labellisés APTC et peuvent donc recevoir les chèques.

Parallèlement, le Département continue de soutenir les initiatives locales en faveur d'un numérique inclusif telles que le bus numérique qui sillonne le territoire girondin, des événements comme le LINK Libourne qui sensibilise aux évolutions liées au numérique ou l'Open Bidouille Camp sur l'appropriation des pratiques numériques, mais aussi les appels à projets collèges (20 000 € pour la conception et la manipulation d'outils numériques par les élèves).



se (re)construire favoriser l'autonomie

La société favorise trop l'individualisme et pas assez l'esprit collectif. L'être humain est social, il a besoin des autres pour vivre. La solidarité est le lien et le maillon qui sert à nourrir, éduquer, héberger et faire vivre la population.

— extrait de l'avis du panel citoyen

L'expérimentation du revenu universel d'activité girondin

Le Département lance un simulateur sur les différents scénarios de modèles de financement du revenu de base. Des groupes de travail se réunissent ensuite pendant plusieurs mois pour avancer sur le sujet.

13 Départements décident d'approfondir la réflexion sur l'expérimentation du revenu de base sur leurs territoires. En octobre 2018, une proposition de loi est déposée pour expérimenter le revenu de base audacieux socialement, soutenable financièrement et crédible scientifiquement.

Les Départements continuent d'être force de proposition sur le futur revenu universel d'activité. **Ils souhaitent l'ouvrir notamment aux jeunes de 18-24 ans, pour la plupart exclus des minima sociaux.**

Au titre de la protection de l'enfance, accueillir les mineurs non accompagnés

Les Départements ont pour mission légale et obligatoire d'accueillir les mineurs non accompagnés. Pour ce faire, le Département de la Gironde mobilise le Centre départemental de l'enfance et de la famille, les Maisons d'enfants à caractère social, ainsi que les familles d'accueil et les associations. Le but est de les protéger et de faciliter leur intégration en accompagnant leur projet de vie.

Le Département de la Gironde a également poursuivi les évaluations et les intégrations dans ses dispositifs de protection de l'enfance pendant la période du confinement et a prorogé les délais de sortie du dispositif et des fins de droits. Il a aussi mis à l'abri en urgence des mineurs non accompagnés à la suite d'évacuation de squats. Il a orienté des jeunes déjà évalués sur le dispositif hôtelier du Service d'accueil et d'évaluation des mineurs non accompagnés afin de prévenir le risque sanitaire de personne sans domicile dans un contexte de pandémie.



kit de confinement

Mise en place dans plusieurs points du département, la plateforme Réa'J s'adresse à des jeunes de moins de 30 ans sans formation ni emploi. Pendant la crise de la Covid 19, des masques et des kits de déconfinement (masques, gel hydroalcoolique et guides d'information) ont été distribués à ce public en difficulté, qui a également bénéficié d'un suivi téléphonique constant par les conseillères et les conseillers en insertion socio-professionnel d'éducation ainsi que les éducatrices et les éducateurs.

6 nouvelles structures d'accueil

ouvertes en 2018 : Saint-Macaire, La Réole, Bordeaux, Martillac, Parempuyre et Mérignac

+165 places créées

entre 2017 et 2019

Préparer à la majorité

À l'approche de leur majorité, il est essentiel d'anticiper la sortie du dispositif de l'aide sociale à l'enfance des jeunes confiés au Département. En Sud Gironde, les jeunes suivis par l'équipe territoriale accueil familial enfance intègrent un groupe de futurs jeunes majeurs entre leurs 16,5 ans et leurs 17 ans. Dans ce cadre, ils participent à plusieurs journées d'actions collectives. Ils rencontrent ainsi plusieurs acteurs dont la Mission Locale, Reseida, le service chambres en ville. L'objectif est que les jeunes puissent se projeter et se donner les moyens de concrétiser leur projet.

Trouver un logement

10 000 jeunes

ACCOMPAGNÉS PAR
LES COMITÉS LOCAUX POUR
LE LOGEMENT AUTONOME
DES JEUNES DE LA GIRONDE

Le Département accompagne les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie en matière de logement. Depuis 2015, 2,8 millions d'euros ont été alloués aux Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), aux Comités Locaux pour le Logement Autonome des jeunes (CLLAJ) et à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes de Nouvelle Aquitaine. Plus de 10 000 jeunes ont ainsi été accueillis, informés et accompagnés par les CLLAJ de la Gironde et 983 places de FJT ont été ouvertes sur tout le territoire girondin.

En outre ont été financés 69 logements en Foyer Jeunes Travailleurs sur le territoire hors métropole (345 000 €) et 446 logements en Foyers jeunes travailleurs sur le territoire métropolitain (1,55 M€).



Appel à manifestation d'intérêt (A.M.I.) « Logement d'abord » : action avec l'association « le Lien »

Cette association porte une expérimentation de 3 ans sur le Libournais visant à proposer une **solution d'hébergements et de logements intermédiaires** à des jeunes en errance. Cette expérimentation, validée par l'État et le Département, copilotes du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, est inscrite au PDALHPD 2016-2021. En 2019 sur les 20 jeunes hébergés 7 d'entre eux ont eu un parcours en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance (15 000 euros financés par le Département).

La culture, le sport, l'insertion comme facteurs d'épanouissement

L'accès à l'éducation et aux activités collectives est un droit pour toutes les Girondines et tous les Girondins. Faciliter un épanouissement à tous les âges et la reconstruction en s'appuyant sur la culture et le sport, favoriser l'autonomie des jeunes et veiller à leur insertion sociale et professionnelle sont autant de missions qui constituent le cœur de la politique du Département. L'appropriation des droits et devoirs citoyens contribue aussi au bien vivre ensemble, condition nécessaire à la résistance aux chocs environnementaux, sociaux et démocratiques.

Le Département de la Gironde porte depuis plusieurs années les expérimentations concernant le revenu universel d'activité ou l'accompagnement des jeunes éloigné·e·s de l'emploi, des actions résilientes par définition qui aident les individus fragiles à rebondir malgré les cahots de leur vie.

S'impliquer, s'insérer et s'intégrer socialement grâce au service civique

Le Département propose aux jeunes de moins de 26 ans, vivant en milieu rural, sans emploi, sans études et formation de réaliser des missions d'intérêt général, pendant 7 mois, dans le cadre d'un **service civique**. Ce programme leur permet de s'impliquer pleinement dans la société.

500

JEUNES DÉJÀ
BÉNÉFICIAIRES DU CONTRAT
D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

Le **Contrat d'Accompagnement Personnalisé (Cap'J)** aide les jeunes de 18 à 25 ans à construire les premières bases stables préalables à tout travail d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de sécuriser la situation du jeune et de mettre un accompagnement visant à l'autonomie du jeune. Le Département attribue à ces jeunes une aide maximale de 2 000 euros par an. 500 jeunes ont déjà bénéficié de ce dispositif.

Plus de mobilité = plus d'autonomie

La mobilité est une condition de participation à la vie sociale, et donc un vecteur d'inclusion et de cohésion. C'est pourquoi depuis plusieurs années, le Département de la Gironde s'est engagé pour favoriser la mobilité des publics en difficulté.

Quelques exemples d'actions :

- ▶ Pour une partie des ménages, les frais associés à la réparation ou à l'entretien d'un véhicule peuvent se révéler insoutenables. Pour répondre à cette difficulté, le Département soutient l'expérimentation en Sud Gironde d'un **garage social mobile**. Ce camion-garage mobile équipé propose une activité de réparation automobile itinérante, à travers des jours de permanence dans 14 communes rurales, et applique une tarification sociale.
- ▶ Un **dispositif de permis solidaire** est proposé par un réseau d'Auto-Écoles Sociales labellisées par le Département, auprès de personnes en difficultés d'apprentissage. Ces auto-écoles proposent un rythme et une pédagogie adaptés aux publics allocataires du RSA.
- ▶ En 2020, le Département, destinataire d'un don de 280 vélos de la part de l'association Vélophonie, provenant de Vcub réformés, a choisi de les mettre à disposition des publics fragiles. Il finance également chaque année l'achat de scooters, de mobylettes à des structures associatives en milieu rural pour les jeunes en difficulté.



Une répétition des musiciennes et musiciens de DÉMOS

Favoriser le transport micro collectif pour les salariés de l'IAE

Face aux difficultés des trois structures de l'Insertion par l'Activité économique (IAE) de la Communauté de Communes Montesquieu à recruter des salarié·e·s en raison de problèmes de transports, une expérimentation de 18 mois est en cours. Elle vise à lever le frein de mobilité à l'embauche, à favoriser le maintien dans l'emploi et à **sécuriser le parcours d'insertion pour des publics vulnérables** sur un territoire peu desservi en transports collectifs. La solution d'un système de covoiturage mutualisé entre les structures d'insertion par l'activité économique (en bus de 9 places) a été retenue, sur la base d'un itinéraire de 2 passages par jour, en s'articulant avec les autres dispositifs existants de type location de scooters, transport à la demande, permanence Wimoov, point relais APREVA...

DÉMOS ou la musique classique pour toutes et tous

DÉMOS est un dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale dans lequel le Département est engagé depuis septembre 2016 avec Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux. Il est notamment destiné aux enfants de milieux défavorisés afin de leur offrir une découverte de la musique classique et une pratique instrumentale en orchestre. Durant la période si particulière de confinement, DÉMOS a su se dématérialiser et inventer la « visio musique ».

Afin de faciliter l'accès aux sorties culturelles, le Département prend en charge les coûts de billetterie des structures accueillant des jeunes de 6 à 25 ans.

117 enfants de 7 à 12 ans participent au projet départemental d'éducation musicale à vocation sociale Démox. Ils jouent au sein d'un orchestre symphonique pendant 3 ans.

1973 jeunes

ont bénéficié de l'aide #Jeunes Culture Gironde en 2018. Afin de faciliter l'accès aux sorties culturelles, le Département prend en charge les coûts de billetterie des structures accueillant des jeunes de 6 à 25 ans.

Sensibiliser les jeunes générations à l'environnement

Avec l'opération **Billets Courant Vert**, les jeunes Girondines et Girondins réalisent des projets pédagogiques liés à l'environnement (biodiversité, paysage, adaptation au changement climatique...) et co-construits entre établissements scolaires et structures d'éducation à l'environnement. Le Département finance jusqu'à 80 % les dépenses éligibles.

5 000 collégiennes et collégiens

sont sensibilisés chaque année, toutes classes confondues (collèges, SEGPA, établissements spécialisés) aux enjeux de la préservation de l'environnement, soit en moyenne 70 projets et 50 établissements scolaires.

2 000 jeunes

sensibilisés en temps périscolaires ou en groupes via les Clubs Nature Gironde

Les associations girondines, porteuses de projets et d'innovation

Le maillage du tissu associatif girondin favorise le partage, l'entraide, l'engagement et le lien social. Au sein des associations s'inventent de nouvelles manières d'agir et de vivre ensemble, contribuant ainsi à une organisation sociale résiliente.

Pour les aider, le Département de la Gironde leur propose un accompagnement d'ingénierie territoriale grâce à l'appui d'équipes réparties au sein des cinq Maisons du Département Jeunesse et Vie Associative :

- **14 conseillères et conseillers** en Développement Sport et Vie Associative
- **8 conseillères et conseillers** en développement jeunesse
- **3 conseillères** en développement culturel.

Covid-19

Le Département a débloqué un fonds d'aide exceptionnel d'un million d'euros en faveur des associations (dans les domaines culturel, sportif et environnemental). Plus de 200 associations ont déjà été soutenues.

2018-2019
2019
2020

Montée en puissance des financements de l'emploi associatif avec **25 CDI subventionnés**.

1850 associations ont bénéficié de 2 740 subventions soit **près de 32 millions d'euros**.

Élargissement du dispositif d'aide aux communes pour la création de maisons des associations aux tiers-lieux. **8 projets de tiers-lieux** sont en cours d'accompagnement.

Répondre au devoir de mémoire

Grâce au travail des Archives départementales et aux expositions temporaires, les Girondines et Girondins (re)découvrent leur histoire collective, à l'image de l'exposition « **Libertad!** » (2019-2020), qui a montré la position centrale de la région d'Aquitaine dans la guerre civile espagnole entre 1936 et 1939.

Depuis l'Accord de Paris de 2015, les États signataires se sont engagés sur des objectifs déterminés de baisse des émissions de gaz à effet de serre. Le Département de la Gironde partage cet objectif de lutte contre la dégradation du climat. Il s'attache également à préserver les ressources. L'air, l'eau, l'alimentation ou encore l'habitat sont des « biens communs » dont l'accès doit être partagé et garanti.

Pour traduire en acte le choix de la neutralité carbone, le Département de la Gironde agit à son échelle en apportant des solutions concrètes en matière de réduction des pollutions, de reconquête de la biodiversité, de limitation de l'artificialisation des sols, de préservation de ses ressources naturelles en eau, de promotion d'une alimentation respectueuse de son environnement et de défense d'un habitat digne et choisi.



préserver

Garantir un accès partagé aux biens communs



respirer

protéger la biodiversité



boire

assurer la qualité de l'eau



manger

promouvoir une alimentation saine, locale et durable



habiter

privilégier un accès à un lieu de vie digne et choisi



respirer

protéger la biodiversité

Nous manquons de respect à l'environnement. Nous voulons donc instaurer un autre rapport à notre environnement.
— extrait de l'avis du panel citoyen

Objectif 2050, atteindre la neutralité carbone

Le dernier **Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)**, réalisé tous les 3 ans, a montré que les actions entreprises par le Département entre 2014 et 2017 ont permis de stabiliser les émissions dues aux activités et services de la collectivité, et ce, malgré la hausse de la population. L'ambition est maintenant plus forte : d'ici 2050, il s'agit de **réduire ces émissions de 75 %** par rapport à 2017 et de mettre en place un mécanisme de compensation pour les 25 % d'émissions incompressibles.

L'objectif de neutralité carbone est atteignable avec la mise en place d'actions de sobriété carbone, de changements de comportements et de transformations d'envergure pour les activités et les services :

CERCA, c'est dans l'air...

En Gironde et plus particulièrement dans la Métropole Bordelaise, les seuils d'alerte concernant les particules fines et polluants atmosphériques sont régulièrement dépassés. Couplés à une augmentation des Gaz à Effet de Serre (GES), à des périodes de canicule et à des pics de pollution, ces épisodes peuvent lourdement affecter la santé des Girondines et des Girondins.

C'est la raison pour laquelle le Département de la Gironde a souhaité accélérer la transition énergétique et préserver son patrimoine naturel en protégeant la biodiversité.

Pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050, le Département doit renforcer la séquestration carbone et augmenter la capacité d'absorption des zones naturelles.

Pour ce faire, il va mettre en place la **démarche CERCA** ou « **Connaître, éviter, réduire, compenser, accompagner** » afin de limiter l'impact des projets départementaux sur la biodiversité, les milieux naturels et les terres agricoles et d'accompagner les territoires dans leurs projets.

Cette démarche CERCA doit permettre de :

- ▶ Développer une maîtrise d'ouvrage exemplaire
- ▶ Coordonner les compensations avec la politique environnementale départementale
- ▶ Prévenir une concurrence à la compensation
- ▶ Sensibiliser à l'environnement par le prisme des actions ERC
- ▶ Favoriser la résilience du territoire par la nature

Les actions structurantes à amorcer dès 2020 pour atteindre la neutralité carbone en 2050

La synthèse des actions proposées pour atteindre la neutralité carbone du Département à 2050 se base sur l'empreinte carbone actuelle du Département (118kt de CO₂ par an) et prévoit :

- 39 %

de réduction sur les émissions actuelles grâce aux actions réglementaires



la fin de vente des véhicules thermiques

- 15,5 %

soit - 18,7kt de CO₂e

- 34 %

de réduction sur les émissions actuelles grâce aux actions volontaristes



un nouveau programme alimentaire

- 9,5 %

soit - 11,4kt de CO₂e



75 % d'amortissement des bâtiments

- 9,5 %

soit - 11,3kt de CO₂e



le biogaz en 2050

- 7,5 %

soit - 9kt de CO₂e



les navires à hydrogène

- 5 %

soit - 5kt de CO₂e



des véhicules électriques/bioGnV

- 10,5 %

soit - 12,4kt de CO₂e



les matériaux des infrastructures

- 2,5 %

soit - 5kt de CO₂e



Une guide naturaliste sur le domaine de Certes-et-Graveyron

× 3

Entre 2017 et 2020, le Département a multiplié par trois l'activité de sa politique foncière relative à sa compétence de préservation des Espaces Naturels Sensibles.

À ce jour, la Gironde compte près de **20 000 hectares de Zones de Préemption d'Espaces Naturels Sensibles (ZPENS)** et gère près de **4 500 hectares d'Espaces Naturels Sensibles (ENS)**, dont la majorité est ouverte au public pour bénéficier d'une sensibilisation et d'une éducation à l'environnement.

Dernières actions menées par le Département :

- ▶ Labellisation en Réserve Nationale Naturelle de l'Île Nouvelle
- ▶ Classement en Réserve Biologique Dirigée de l'ENS Hostens-Gât Mort, plus grand ENS propriété du Département (750 hectares)
- ▶ Le Domaine de Certes et Graveyron, ouvert au public à l'année, labellisé « site classé arbres remarquables »
- ▶ Aménagement de chemins d'interprétation sur les ENS pour accueillir tous les publics
- ▶ À l'instar du Domaine de Certes et Graveyron, projet territorial sur l'ENS d'Hostens-Gât Mort : la Maison de l'Arbre et du Paysage
- ▶ Un plan départemental de l'arbre, véritable engagement collectif plaçant l'arbre au cœur des enjeux climatiques et environnementaux en Gironde
- ▶ Label Handicap ENS (Forêt de Migelane, Certes et Graveyron, lagune de Contaut)

Une première action en ORE

Un nouvel outil foncier, l'**Obligation Réelle Environnementale (ORE)**, permet au Département de contractualiser avec un propriétaire privé soucieux de préserver la qualité écologique de son bien. La première ORE a été signée en 2020. En contrepartie de l'engagement du propriétaire à maintenir sur 99 ans la vocation écologique de ces parcelles, le Département garantit un plan de gestion de cet espace naturel, en faveur de la biodiversité.

Sensibiliser à la reconquête de la biodiversité

L'éducation en faveur de la biodiversité est un axe majeur de la politique environnementale départementale :

- ▶ Plus de 700 animations organisées par an par les guides naturalistes sur les 3 ENS phare du Département Certes et Graveyron, île Nouvelle et Hostens/Gât Mort
- ▶ L'organisation d'animations à l'année pour tous les publics : Fête de l'Arbre ; Fête de la Nature ; Escales Paysages ; Fête de la Science, etc.
- ▶ La mise en place de parcours et cheminement sur les ENS
- ▶ Dans le « Parc du Triton » au CHU de Bordeaux, cheminement favorisant la découverte du domaine arboré et de sa biodiversité, aménagé pour les malades et les accompagnants...

Préserver les milieux aquatiques, aquacoles et ostréicoles

À travers son **Plan d'Action Départemental en faveur des milieux aquatiques**, le Département accompagne ses partenaires en ingénierie dans la gestion hydraulique des milieux aquatiques et met en place des plans de gestion de ces milieux au sein de ses propres ENS.

Construire de manière maîtrisée... ou ne pas construire

La maîtrise et l'anticipation foncières sont le vecteur d'un développement durable et solidaire. Afin d'accompagner les collectivités locales dans la prise en compte des projets agricoles et alimentaires locaux au sein des documents d'urbanisme, le Département, au travers de sa politique de stratégie foncière, accompagne les collectivités locales dans leur maîtrise foncière grâce à différents appels à projets.

Exemples de collectivités et de structures accompagnées :

- ▶ Les communes de St Selve et de Cénac au titre de leur Plan local d'urbanisme.
- ▶ La CDC du Créonnais au titre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal.
- ▶ Le Pôle d'Équilibre Territorial et rural du Grand Libournais, au titre de la mise en œuvre de son SCOT.

Protéger le vivant : les Espaces Naturels Sensibles

Dans le même temps, le Département déploie sa compétence en matière de préservation des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**. Il mène une politique foncière proactive par la mise en œuvre d'une stratégie à 3, 6 et 9 ans permettant la création et/ou l'extension de Zones de Préemption des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS). Ces ZPENS sont dotées de forts enjeux environnementaux (faune, flore, habitats naturels, milieux aquatiques, zones humides...). Son droit de préemption lui permet d'acquérir en priorité des parcelles à l'intérieur de ces zones, constituant ainsi des ENS, qui sont alors gérés et aménagés pour ceux qui sont ouverts au public. Le Département crée et anime des groupes fonciers locaux sur l'ensemble du territoire (3 à ce jour, Lacs Médocains ; Marais de Lavergne ; Les Graves) afin de faciliter l'appropriation locale de la politique foncière départementale et le rôle des relais techniques dans les démarches d'acquisitions.

Réduire la pollution de l'air et des sols en agriculture et en viticulture

L'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces agricoles et viticoles détériore la qualité de l'air extérieur, de la terre... et, *in fine*, nuit à la santé. Afin d'éviter la propagation des produits phytosanitaires et de prévenir tout risque pour la santé des riverains, **le Département favorise la plantation de haies ainsi que l'agroforesterie**. Il agit également sur la pollution de l'air extérieur, en participant à la diminution de l'épandage et en proposant une solution alternative grâce à des aides en investissement pour l'achat de matériel plus respectueux de l'environnement, par exemple le pulvériseur confiné. En cela, **le Département lutte à la fois contre la propagation des produits phytosanitaires** (pour préserver la qualité de l'air) **ainsi que des effluents vinicoles** (afin de protéger les cours d'eau).

302

VITICULTEURS
ET VITICULTRICES
ACCOMPAGNÉS DANS
L'ÉVOLUTION DE LEURS
PRATIQUES DEPUIS 2017

Un plan « zéro herbicide » – complété depuis 2020 par **un plan « zéro CMR, zéro SDHI »** – constitue le préalable à l'obtention de financements par les viticulteurs qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche. Durant 3 ans, le Département se place à leurs côtés pour les conseiller, les orienter et les rendre autonomes dans la gestion de leurs exploitations. Depuis 2017, 302 viticulteurs et viticultrices ont été accompagnés dans le cadre de ce programme. L'agriculture et la viticulture durable constituent une priorité pour le Département qui peut aider financièrement, jusqu'à 40 %, les projets d'investissement portés par les entreprises agricoles engagées dans des changements de pratiques.

Préserver le littoral girondin

Le Département de la Gironde mène des actions renforcées en matière de **nettoyage des plages** avec une priorité donnée à la préservation des milieux naturels du littoral et du Bassin. Il s'engage auprès des communes qui investissent dans des pratiques respectueuses de l'environnement à hauteur de 430 000 euros par an en moyenne.

Le Département soutient également les **plans plages** (en moyenne 300 000 € par an) en visant à protéger les milieux dunaires et éviter les impacts liés à une fréquentation trop diffuse.

Adhérent du Syndicat mixte de la Dune du Pilat, le Département a participé aux études et aux travaux de réhabilitation du village des cabanes à hauteur de 430 000 euros.

Enfin, le Département accompagne l'association SURFRIDER (40 000 € par an) dans de nombreuses actions de sensibilisation de préservation du littoral. **Par an, 143 collectes de déchets sont organisées avec plus de 5 700 participants.**

La Gironde, terre de tourisme durable

Grâce à son **Schéma départemental de développement touristique 2017-2021**, le Département de la Gironde porte depuis 2017 les germes d'un tourisme résilient, durable et responsable, accessible à chacune et chacun quel que soit son budget, sur des territoires dont la diversité des paysages est un atout pour un développement touristique équilibré. Fin 2019, le Département a confirmé ce cap, en souhaitant renforcer **les activités de slow-tourisme, d'écotourisme et d'itinérance de proximité** et favoriser ainsi une offre locale adaptée et de qualité. Les Conventions d'Actions Touristiques (CAT) sont orientées vers l'écotourisme et le slow-tourisme. Les 6 CAT, (Entre deux Mers, Haute Gironde, Sud Gironde, Parc Naturel Régional Médoc, Parc Naturel Régional Landes de Gascogne et Grand Libournais) votées depuis 2018, ont permis d'accompagner les territoires dans leurs actions à hauteur de 546 841 euros.

L'effondrement des activités touristiques et la perte d'une clientèle étrangère engendrés par la crise COVID 19 précipitent cependant l'adaptation de ces

outils et leur renforcement. Le secteur touristique girondin doit accélérer sa transformation en prenant en compte les enjeux structurels climatiques, sanitaires, environnementaux, numérique, et répondre ainsi aux attentes des clientèles en quête d'activités de loisirs et de proximité respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

Le Département de la Gironde entend **favoriser un développement touristique durable accessible à toutes et à tous** en mettant en valeur l'itinérance et les mobilités douces (cyclable, fluviale, pédestre, équestre...). Générateur d'emplois pour les populations locales, le slow tourisme priviliege les destinations proches et utilise des moyens de transport peu ou pas polluant. L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme pratiquées en milieu naturel qui tendent à minimiser l'empreinte écologique des voyageurs sur l'environnement. Il promeut la sensibilisation, l'éducation et la compréhension des enjeux sociaux et environnementaux.

Exemples d'actions du slow tourisme travaillé en transversalité :

- ▶ La Gironde est une destination majeure du tourisme à vélo avec un réseau de 600 km d'itinéraires jalonnés dont près de 380 km d'infrastructures en site propre et un tour de Gironde à vélo.
- ▶ **Le département est traversé par 3 itinéraires européens :** la Vélodyssée (EV1), la Scandibérique (EV3) et le Canal des 2 Mers à vélo (V81).
- ▶ Le Département participe activement aux comités d'itinéraire et soutient financièrement leur animation.
- ▶ L'itinérance pédestre est également une offre de loisirs très prisée. Elle s'appuie notamment sur les 3 GR des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle et un fort maillage territorial qui s'inscrit dans la refonte du PDIPR. Un nouvel itinéraire reliant Soulac à Rocamadour « le chemin d'Amadour » sera opérationnel en 2021.

600 km
D'ITINÉRAIRE
CYCLABLE JALONNÉ

430 000 €

PAR AN POUR
LE NETTOYAGE ANNUEL
DES PLAGES



boire

assurer la qualité de l'eau

Nous avons pris conscience que l'eau est une ressource vitale. Avec le dérèglement climatique, il y a à la fois des pénuries d'eau et des afflux d'eau.

— extrait de l'avis du panel citoyen

Trop d'eau... ou pas assez

En 2019, 6 communes de la Gironde ont été reconnues en état de catastrophe au titre des « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ». En mai 2020, 86 communes ont été fortement impactées par des inondations et des coulées de boue.

Ces épisodes font écho aux signaux d'alerte visibles ces dernières années en Gironde : restrictions d'eaux, dégradation de la qualité des eaux superficielles, surexploitation des nappes profondes, régression des zones humides, diminution des réserves d'eau potable. Afin d'équilibrer besoins et ressources en eau au regard de l'augmentation constante de la population girondine et du changement climatique, **le Département de la Gironde agit pour la connaissance et la préservation de la ressource en eau**, tant en termes de qualité que de quantité. Parce que l'eau concerne tout le monde, il mène également des actions de concertation et de sensibilisation auprès des collectivités et syndicats, des professionnels, des associations, des usagers, des services internes du Département.

Sobriété

La politique de l'eau du Département est résiliente parce que solidaire, sobre, innovante et prospective dans son adaptation aux enjeux climatiques, démographiques de notre territoire. Elle s'organise autour de 3 axes :

- Le Département a lancé en 2020 un **Schéma stratégique départemental de l'eau potable** pour aboutir à une répartition et à une distribution équitable de la ressource sur l'ensemble du territoire. C'est un outil de prospective à 30 et 50 ans sur l'eau potable de la Gironde issue à 96 % des nappes profondes, qui ne se renouvelle pas aussi vite que la consommation actuelle.
- Le Département a mis en place en 2019 le **Comité départemental de l'eau**, instance de concertation et d'échanges réunissant 33 acteurs, dont la Région, Bordeaux Métropole, des associations environnementales, de consommateurs, agriculteurs, etc. La démarche du CDE repose sur la constitution d'un collectif rassemblant des élus, des experts et des usagers pour partager des connaissances, des expériences et des points de vue et être à même de faire face aux défis des évolutions climatiques et démographiques, en ce qui concerne la gestion des ressources et des milieux aquatiques.

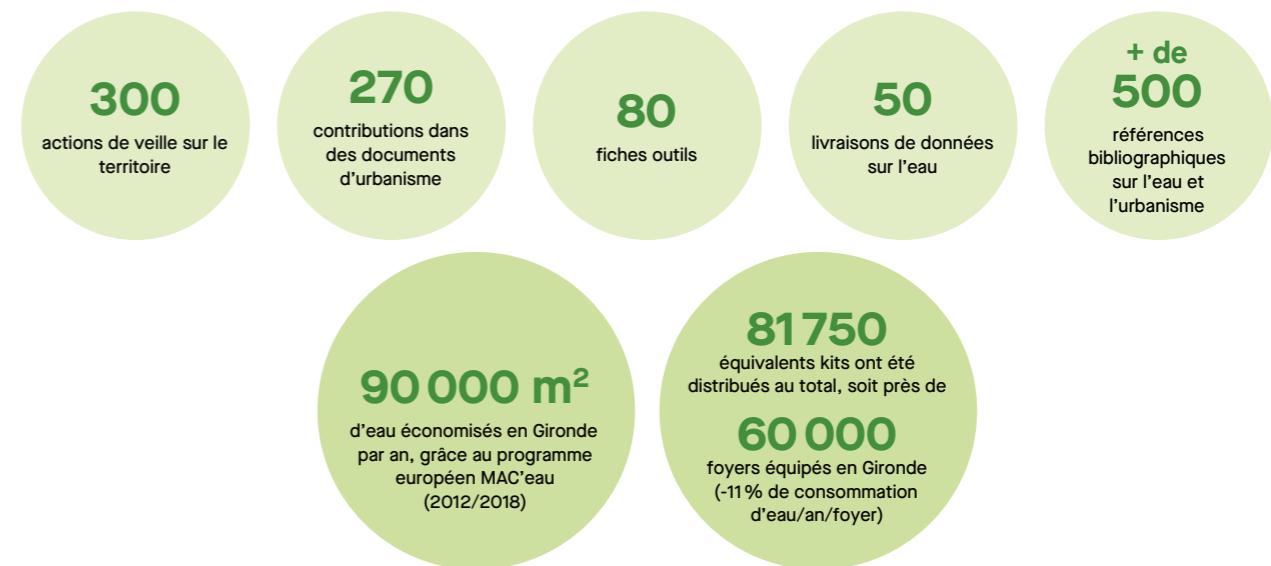
► Le Département soutient la **modernisation de la gestion des services de l'eau et de l'assainissement** pour aider les maîtres d'ouvrage girondins à promouvoir sobriété des usages, économies, gestion optimisée.

Par ailleurs, le Département vient en appui aux maîtres d'ouvrage pour développer la connaissance (études et travaux de recherche), pour intégrer la préservation des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire, pour préserver, gérer et restaurer les milieux aquatiques (accompagnement de la GEMAPI, stratégie foncière comme levier d'actions) et pour sensibiliser à l'importance des milieux aquatiques. **La préservation et la réhabilitation des sites de production conchylicole sur le Bassin d'Arcachon, le suivi qualité des milieux et des produits** participent également à préserver et à limiter les déchets.

Aménag'eau ou comment aménager l'eau en Gironde

Aménag'eau est une offre d'ingénierie unique en France mise à la disposition des collectivités girondines pour une meilleure intégration de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire. Entre 2013 et 2019, plus de **75 collectivités** ont été accompagnées.

aménag'eau en chiffres



► Lire nos dossiers sur le site gironde.fr : préserver l'eau en Gironde



Des collèges économies en eau

Depuis la rénovation du collège de Carbon Blanc en 2006, l'ensemble des établissements scolaires construits et réhabilités par le Département vise à avoir une approche vertueuse de la consommation d'eau. Grâce à ces réalisations, la consommation en eau des collèges girondins a baissé de 36 % et ce, malgré une augmentation importante des surfaces (+ 40 000 m²) et du nombre de collégiennes et de collégiens accueilli·e·s.



manger

promouvoir une alimentation saine, locale et durable

Nous voulons que l'alimentation saine et locale soit accessible pour tous. Nous voulons que les circuits courts soient généralisés, que les marchés locaux et les petits producteurs bio soient privilégiés. Nous attendons que l'on mange 100 % bio local dans les établissements scolaires et qu'on introduise le végétarisme ponctuellement. Que tous les établissements scolaires puissent avoir leur potager et notamment que le Département généralise la mise en place d'un potager écologique dans les collèges et instaure le compostage obligatoire des déchets alimentaires.

— extrait de l'avis du panel citoyen



Domaine départemental de Nodris

Gironde Alimen' Terre

En dix ans, le Département de la Gironde a perdu 7 % de sa surface agricole utile (soit 17 000 ha) et 25 % des exploitations alors que dans le même temps, l'alimentation s'est imposée comme un des premiers leviers de la transition écologique pour la santé et l'environnement.

Afin de faire émerger des solutions pour une alimentation de proximité, saine et accessible à toutes et tous, le Département a décidé de lancer en décembre 2019 un programme intitulé **Gironde Alimen'Terre**. Ce plan d'action prévoit des actions concrètes à court et moyen termes sur toute la chaîne de valeurs, de la production à la consommation pour :

- ▶ permettre aux agriculteurs et agricultrices de vivre dignement de leur travail
- ▶ développer un foncier agricole responsable pour des projets respectueux de l'environnement et de la santé
- ▶ accompagner l'agriculture biologique et les démarches environnementales en agriculture
- ▶ soutenir et valoriser les circuits courts afin de permettre l'accès à une alimentation locale et de qualité
- ▶ déployer l'approvisionnement de qualité au sein du Département.

Les objectifs de cette politique ont été confirmés par les tendances de consommation observées pendant la crise Covid-19 : la recherche d'une autonomie alimentaire grâce à une agriculture de proximité proposant des produits sains et accessibles.

100 %
des agriculteurs et agricultrices aidés par le Département sont engagés vers des pratiques durables

584 000 €
accordés en 2020 à
97
viticulteurs et viticultrices pour la conversion vers des pratiques plus vertueuses

18 projets

« DE LA GRAINE À L'ASSIETTE »
REtenus en 2020-2021

1 €

COÛT MAXIMUM D'UN REPAS
POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS

Le collège, un lieu idéal pour expérimenter et sensibiliser les jeunes

À la fin de l'année 2019, le Département, en partenariat avec le label INTERBIO, a labellisé 15 collèges « **établissement bio engagé** » pour l'engagement des cantines scolaires à introduire au moins 20 % de produits bio. L'action se poursuit auprès de 23 collèges, soit 14 000 repas par jour.

« **De la graine à l'assiette** » invite les collégiennes, les collégiens et tous les publics concernés – enseignants, personnel de cuisine, parents d'élèves... – à construire un parcours d'apprentissage autour des enjeux de l'alimentation durable. Depuis 2017, 52 projets ont été retenus dont 18 pour l'année scolaire 2020-2021.

Un nouvel appel à projets « **1 collège, 1 potager** » a été lancé en 2019 pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'agriculture durable. 6 collèges ont été retenus pour créer leur potager dans une logique d'autoproduction alimentaire.

Par ailleurs, le Département se mobilise pour **garantir l'accès aux collégiennes et aux collégiens à la restauration scolaire** en mettant en œuvre un système d'aides financières pour les familles boursières : selon leur situation, le repas est gratuit ou réduit à 1 €. En moyenne ce sont près de **5 000 aides** qui ont été octroyées.

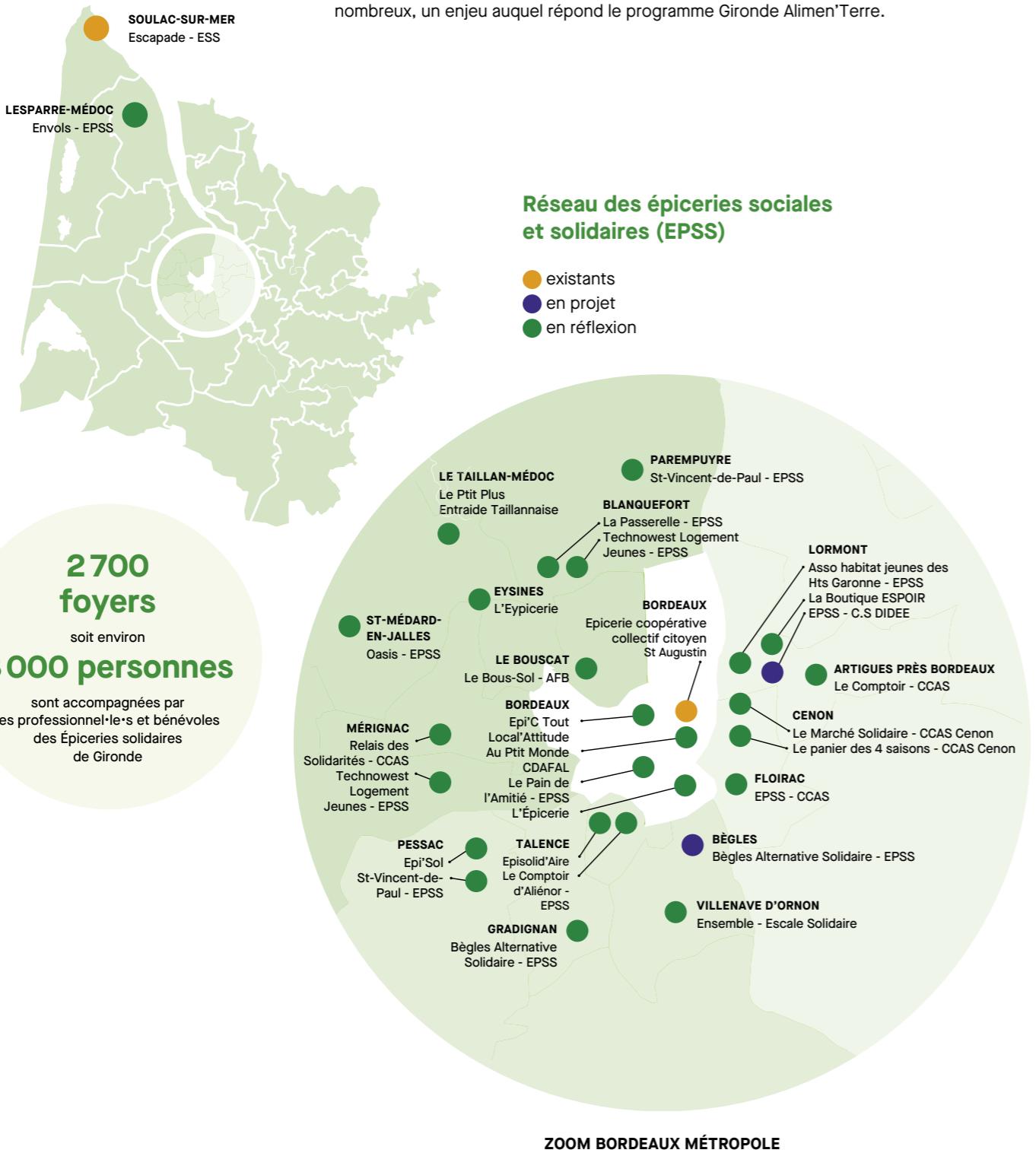
S'approvisionner à proximité

Le Département de la Gironde a conclu un **partenariat depuis février 2020 avec le Lot-et-Garonne pour approvisionner en circuits-courts les collèges en fruits**.

Autre levier, le développement des AOT (autorisation d'occupation temporaire) pour l'élevage et le pâturage : 650 hectares sont à ce jour en AOT sur les ENS de Gironde.

La Gironde soutient les épiceries sociales et solidaires

L'enjeu alimentaire est essentiel dans les soutiens à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Le Département appuie ainsi le développement d'un **réseau d'épiceries sociales et solidaires**. Elles apportent une aide qui respecte la dignité des personnes et contribuent à rompre l'isolement. La crise sanitaire a mis en lumière, pendant et après le confinement, la pertinence et l'efficience de ces modes de collaboration entre acteurs locaux : épiceries solidaires, associations caritatives, etc. La crise a également démontré l'importance de disposer de réseaux d'approvisionnement suffisamment nombreux, un enjeu auquel répond le programme Gironde Alimen'Terre.



Cuisine et solidarité dans le Médoc: dans le cadre de l'Appel à Initiatives Locales de Développement Social, un projet vise à proposer aux membres du réseau des épiceries solidaires du Médoc, de sélectionner des recettes de cuisine élaborées en atelier et de questionner le rapport entre la cuisine et la solidarité par le biais d'ateliers d'écriture pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Des fruits et légumes à portée de main

Les jardins alimentaires partagés correspondent à une forte demande des publics : accès à des fruits et légumes sains et produits localement, reconquête d'espaces naturels, responsabilisation de chacun face à sa propre alimentation, transmission des savoir-faire, création de liens sociaux, émergence de dynamiques citoyennes... Avec l'appui de *Place aux jardins*, le réseau départemental des **jardins alimentaires** se développe avec des formations, des démonstratrices, des démonstrateurs et un guide pour réussir toutes les étapes de la conception à la pérennisation d'un jardin alimentaire.

Pour retrouver le guide des jardins alimentaires :
<https://www.gironde.fr/sites/default/files/2019-09/LesJardinsAlimentaires.pdf>

Exemple d'action : Le jardin « Arc en ciel » d'Eysines

Le Jardin de la MDSI d'Eysines est né en 2017 de la volonté des professionnel·le·s du travail social de la MDSI de s'engager dans une action de développement social au sein du quartier du Grand Caillou/Hauts de l'hippodrome à Eysines.

Aujourd'hui le Jardin « Arc en ciel », c'est :

- des ateliers 2 fois par mois en autonomie ou animés par l'association Place aux Jardins
- des rencontres avec des maraîchers
- des moments conviviaux partagés entre les habitants et l'équipe de la MDSI
- des habitants mobilisés qui viennent à toute heure de la journée en semaine et en week-end
- une charte d'organisation en cours de finalisation
- 6 travailleurs sociaux mobilisés
- et de nombreuses idées à développer et à faire vivre.



La ferme départementale de Nodris

Grâce à l'acquisition du domaine de Nodris, à Vertheuil, dans le Médoc, le Département de la Gironde a lancé son premier projet agri-culturel. Sur plus de 43 ha constitués de bâti ancien et de parcelles agricoles et boisées, Nodris a pour ambition de rassembler différentes actions : agriculture biologique, économie circulaire, création culturelle, résidence d'artistes, actions solidaires, tiers-lieu... et de favoriser ainsi la coopération, la solidarité et les projets locaux.

- 4 agriculteurs bio et un apiculteur ont été retenus pour s'installer sur le domaine.
- L'objectif à long terme est d'approvisionner les collèges du Médoc.



habiter

privilégier un accès à un lieu de vie digne et choisi

Se loger est un droit et de ce fait, il doit être équitable, accessible et adapté. Il faut réfléchir sur une nouvelle façon de se loger.

— extrait de l'avis du panel citoyen

L'habitat, l'une des clés pour accompagner la résilience des personnes

Face au déficit constaté de logements sociaux disponibles en Gironde et au nombre de ménages en situation de précarité énergétique, le Département a choisi d'orienter ses actions afin de permettre aux personnes de se loger dans de bonnes conditions. Il participe à la **construction de près de 5 000 logements sociaux par an**, soit par un financement direct de la production ou de la réhabilitation, soit en garantissant les emprunts réalisés par les bailleurs sociaux.

Cet engagement est formalisé notamment par le Plan Départemental de l'Habitat (2015/2020), le **Plan Départemental d'Action pour le logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées (2016-2021)**, et par le **Plan d'Accès Départemental de l'habitat inclusif (2019-2021)**.

Face aux enjeux d'un habitat digne et choisi, le Département porte également l'ambition d'un **territoire 100 % inclusif, 100 % connecté**, tout en plaçant au cœur de la politique du logement la question écologique et la transition énergétique.

Un toit pour les plus vulnérables

Grâce à son engagement depuis plusieurs années dans le programme **Fabriqu'œur d'habitat**, le Département aide les Girondines et Girondins les plus vulnérables à trouver un toit.

- ▶ 45 opérations labellisées depuis la création des Fabriqu'œur d'habitat
- ▶ 735 logements créés dans le parc public
- ▶ 32 communes concernées par l'implantation de ces logements
- ▶ 5,081 M€ d'investissement pour le Département

Exemples :

- ▶ 200 000 euros pour **l'opération Florestine** de Gironde Habitat à Bordeaux qui comporte l'implantation des Q-Rad combinée avec la création du PTS de Bordeaux. Objectif : 0 euros de facture énergie pour les occupants. Première opération Fabriqu'œur d'habitat.
- ▶ 500 000 euros pour **la Résidence Sociale à Vocation Hôtelière de Libourne** destiné au logement des saisonniers notamment viticoles du secteur.
- ▶ 200 000 euros à **Aquitania** pour une résidence sociale valorisant les techniques de matériaux de construction durables et locaux tels que la terre crue, le bois et

les fibres végétales. Cette construction comprendra 14 logements collectifs de 7 typologie T1' et 7 typologie T2 avec un label énergétique BEE PRESTATERRE et RT 2012-20%. Cette résidence accueillera un public ciblé prioritairement dans le PDALHPD et sera ouverte aux personnes majeures salariées, en formation professionnelle ou dans un parcours d'insertion professionnelle ainsi qu'à des familles monoparentales. Seront également accueillis en partenariat avec les services du Département, des jeunes sortants des dispositifs ASE inscrit dans un parcours d'insertion professionnelle, ou le public avec statut réfugié inscrit dans un parcours professionnel.

- ▶ 218 000 euros pour **la Maison de l'Artolie à Lestiac**.

En mai 2017, la commune de Lestiac-sur-Garonne a envisagé de requalifier les anciens bureaux de la Communauté de Communes en un bâtiment exemplaire portant haut la culture de solidarité du territoire. Ce projet est axé sur le logement des personnes âgées et ambitionne d'être **une alternative aux modes d'hébergement classiques dévolus au public âgé**. De nombreux ateliers participatifs impliquant les habitants de la commune et les futurs résidents ont permis de définir les pièces nécessaires à l'habitat, leur agencement et leurs spécificités. Les habitants eux-mêmes ont pu amender les plans et travailler au projet d'habitat incluant de nombreux espaces collectifs pour les résidents mais également ouverts sur l'extérieur. Sollicité dès 2018, le Département, aux côtés de nombreux partenaires et au titre des aides à la pierre, a accompagné ce projet d'habitat participatif au montage inédit, agréé au titre du logement social en 2019 et dont le permis de construire est désormais accordé.

Ce projet est l'un des premiers à être en mesure de bénéficier, au titre des Fabriqu'œur d'habitat®, de l'aide destinée à favoriser la mise en place de tiers-lieux attachés à une opération de logement social, ainsi que de celle dédiée à l'habitat participatif. Située en centre-bourg de Lestiac-sur-Garonne, la future Maison de l'Artolie comprendra 8 logements dans ses 445 m². Les espaces partagés (cuisines communes, salle à manger, buanderie, atelier et jardin partagé), dont l'animation sera assurée par la commune, comptabilisent à eux seuls 231 m².

En 2021, création de **deux habitats collectifs inclusifs** pour personnes en situation de handicap, dans le centre bourg de Marcheprime. 97 000 euros de subvention Fabriqu'œur d'habitat.

Les Fabrika'Toit, à La Réole, financés à hauteur de 627 650 euros par le Département, est un projet d'habitat collectif, locatif et participatif, à l'initiative d'un groupe d'habitants « Les Babayagas de La Réole », qui souhaitent créer un lieu où des personnes seules pourraient vieillir ensemble tout en ayant une ouverture sur la ville. Ces bâtiments sont conçus pour accueillir 11 ménages en habitat collectif locatif participatif, avec des espaces partagés (buanderie, atelier de bricolage, jardin...) et une salle commune accessible au public.



fabri'œur

en 2019 :

187 000 €

pour la rénovation de 75 logements sociaux à Arcachon, et la construction de 7 maisons neuves adaptées et 4 appartements en rez-de-chaussée pour faciliter l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées

821 000 €

pour la construction de 65 logements locatifs à Bazas adaptés aux personnes âgées et/ou handicapées

91 500 €

pour la création d'une résidence intergénérationnelle de 5 logements, dont 2 adaptés aux personnes âgées et handicapées, à Macau

500
MÉNAGES ACCOMPAGNÉS
POUR LUTTER CONTRE
LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE EN 2019

La précarité énergétique, une réalité pour 88 000 ménages girondins...

... qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques. Grâce au déploiement du **SLIME CD33** (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie), le Département de la Gironde a accompagné 191 ménages en 2017 et 500 en 2019 pour réaliser des travaux d'urgence ou du remplacement/dotation d'équipements et électroménager de première nécessité. À partir de 2020, le Département s'est fixé l'objectif d'accompagner **1000 ménages chaque année** (hors Bordeaux Métropole). Une convention a été passée avec Les Compagnons Bâtisseurs et la Fondation Abbé Pierre. Parmi les 98 ménages évalués en 2019, 65 peuvent être considérés comme étant sortis de la précarité énergétique, dont 36 qui ont vu leur consommation d'énergie **baisser de plus de 25 %**.

Quand le papier se transforme en capteur d'humidité

BON'AIR est un capteur « low-tech » en papier permettant de détecter un taux d'humidité supérieur à 65 %. Une fois installé, il change de couleur si l'humidité de la pièce est supérieure à la valeur seuil et affiche le numéro de contact de l'Espace Info Énergie. Déplié, il devient un support d'information afin d'améliorer la qualité de l'air.

250

CAPTEURS DISTRIBUÉS
À TITRE EXPÉRIMENTAL

Propriétaires - locataires : gagnants/gagnants

Depuis juin 2019, le Département, en partenariat avec Bordeaux Métropole et les agences immobilières, a ouvert la plateforme « **Louer clé en main** ». Ce dispositif offre aux propriétaires des aides financières et un suivi administratif individualisé en échange d'un loyer abordable pour des personnes sous condition de ressources. La location est sécurisée grâce à des garanties et un accompagnement du locataire pour s'assurer de la bonne utilisation du logement. Le **Fonds de Solidarité Logement de la Gironde (FSL)** aide également en moyenne 16 000 Girondines et Girondins par an, des familles ou des personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement décent et indépendant, ou à s'y maintenir en disposant de la fourniture d'eau, d'énergie et de service téléphonique et/ou internet.

La garantie permet aux personnes défavorisées d'avoir un cautionnaire, d'aider à l'accès à un logement via des subventions ou des prêts sans intérêt pour faire face aux frais liés au relogement, d'être maintenu dans le logement via des subventions ou des prêts sans intérêt pour la prise en charge de dette de loyer, d'assurance locative, de charges de copropriété, d'énergie, d'eau ou de communications électroniques (téléphone fixe ou mobile et/ou internet).

La Gironde, 100 % connectée et inclusive

Porté par le syndicat mixte Gironde Numérique, le Plan Gironde Haut Méga vise à réduire la fracture numérique, en particulier entre les zones rurales et les zones urbaines, les opérateurs privés ne s'étant engagés à déployer la fibre optique que sur la Métropole et la ville de Libourne. Le numérique occupant une place toujours plus importante dans notre société, l'accès au Très Haut Débit est devenu un élément crucial pour développer les services publics de proximité, renforcer l'attractivité des territoires et soutenir une économie locale performante.

100 000
PRISES FIBRES
CONSTRUITES EN
NOVEMBRE 2020

de **7 000**
à **8 000**
PRISES CONSTRUITES
PAR MOIS

Une première phase de travaux, menée entre 2016 et 2017, a permis d'équiper prioritairement 10 295 foyers et entreprises sur les 39 communes girondines ayant les débits les plus saturés, pour un montant de 3,2 millions d'euros.

La seconde phase, débutée en 2018, vise à raccorder en 6 ans l'ensemble des foyers, entreprises et administrations de Gironde à la fibre optique, en dehors de la métropole bordelaise et de la ville de Libourne. Avec près de 1 425 chantiers répartis sur l'ensemble du territoire girondin, ce sont près de 500 000 habitations et locaux professionnels qui seront raccordables à la fibre d'ici 2024.

Le Département a inauguré la 100 000^e prise construite à Saint-Laurent-du-Bois le 4 novembre 2020. Le déploiement se poursuit à un rythme moyen de 7 000 à 8 000 prises construites par mois dans toute la Gironde.

500
emplois
sur toute la durée du chantier
et de clause d'insertion
sociale / professionnelle

31 549
heures de formation
à destination de
personnes éloignées de
l'emploi / du marché du
travail

178 000
heures d'insertion à
destination de personnes
éloignées de l'emploi
/ du marché du
travail

115
millions
d'euros de financements publics
(Département, Communautés de
Communes et d'Agglomérations,
Région Nouvelle-Aquitaine, État,
France Très Haut Débit et
Union Européenne)

le plan haut-méga en chiffres



Une maison mobile du Département

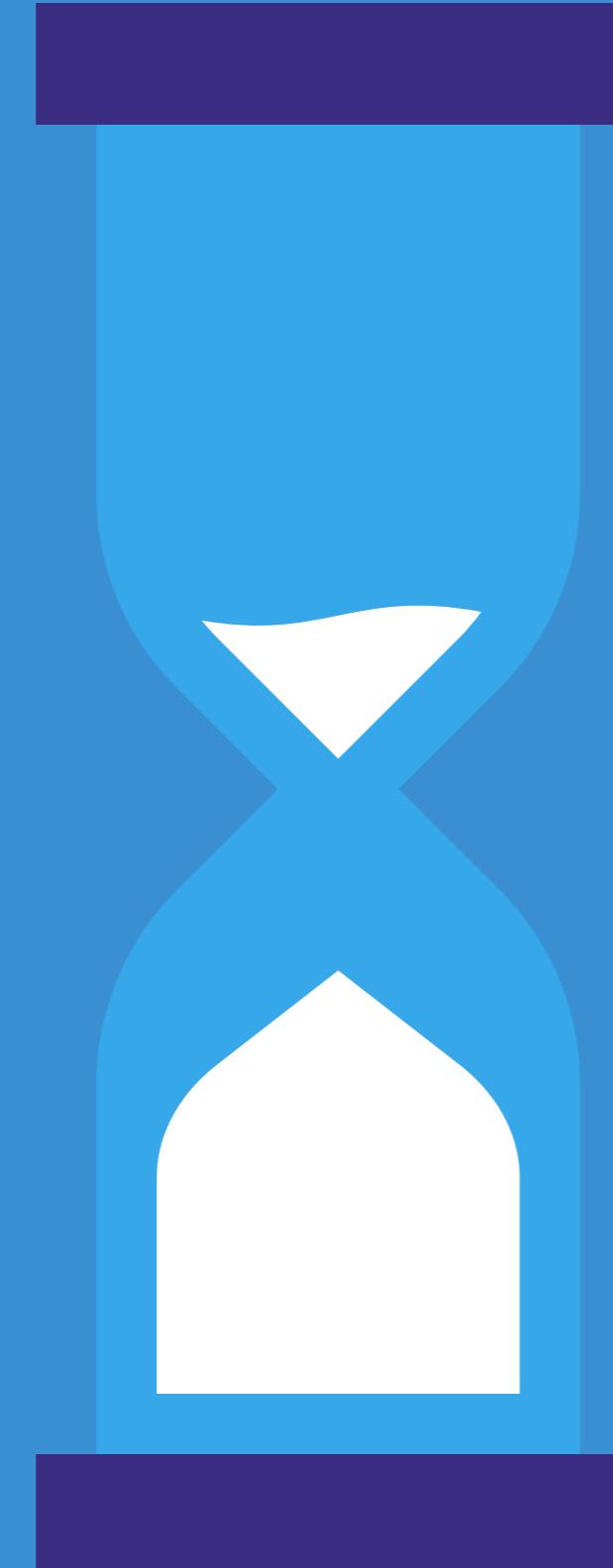
La recherche d'un logement pour une formation, un emploi saisonnier pour une courte période, ou la nécessité de trouver un point de chute le temps d'avoir accès à un logement dans des conditions pérennes, sont autant de situations auxquelles les jeunes sont particulièrement exposées.

Pour répondre à cette demande de logements pour une durée limitée, le Département va expérimenter une offre d'habitat « allant vers » en acquérant un logement mobile sur roue par voie de marché public de fournitures auprès de fabricants d'habitats alternatifs temporaires (type tiny house), proposé par convention de mise à disposition à une commune ou un EPCI.

Changement climatique, atteintes à la biodiversité, raréfaction des ressources, progression des risques sanitaires..., les enjeux environnementaux mettent les collectivités territoriales au défi : celui de profondément se réinventer pour créer plus de solidarité, plus de sobriété dans les habitudes de consommation et un rapport plus humble à la nature.

En 2019, le Département a officiellement fait le choix de la résilience pour répondre de manière plus radicale aux urgences et préparer l'avenir. La crise sanitaire actuelle renforce l'attente des citoyen·ne·s quant au déploiement de solutions nouvelles pour diminuer l'empreinte carbone à toutes les échelles.

En s'inscrivant dans le plan de relance national, le Département souhaite bénéficier des marges de manœuvre nécessaires pour continuer à innover en ce sens, pour encourager toujours plus les changements d'habitude dans les déplacements et pour continuer à réduire l'empreinte environnementale du patrimoine départemental.



anticiper

Accélérer la transition écologique de la Gironde



se déplacer

diminuer l'impact des mobilités



éco-construire

réduire la consommation énergétique des projets départementaux



innover

se transformer pour transformer



se déplacer

diminuer l'impact des mobilités

Nous attendons que plus de voies de voitures individuelles soient transformées en voies de covoiturage et que les pistes cyclables soient agrandies et sécurisées.
— extrait de l'avis du panel citoyen

Bouger, oui, mais autrement !

L'ATMO Nouvelle Aquitaine, observatoire régional de la qualité de l'air, observe que les transports contribuent à plus de la moitié des émissions d'oxyde d'azote et à près d'un quart des émissions de particules. Habiter à proximité du trafic routier augmenterait de 15 à 30 % les nouveaux cas d'asthme chez l'enfant. Aussi, en 2016, selon Santé Publique France, la Nouvelle-Aquitaine a compté 3 500 décès prématurés en un an dus aux particules fines.

Chaque jour, 400 000 à 500 000 Girondines et Girondins fréquentent les routes départementales. Aussi le nombre de véhicules motorisés ainsi que le nombre de kilomètres parcourus en voiture continuent de progresser en Gironde. Face aux enjeux sociaux et environnementaux, un tournant s'impose dans les réponses à apporter aux trajets quotidiens.



Le Département mène de nombreuses actions pour impulser des mobilités plus respectueuses de l'environnement : favoriser les déplacements alternatifs à l'autosolisme, encourager la pratique du vélo, expérimenter des énergies plus vertes et diminuer les risques associés aux routes. En 2017, en participant aux **Assises nationales de la mobilité** et la collectivité départementale a ainsi affirmé sa volonté en la matière et son rôle en tant qu'acteur majeur des mobilités durables.

Sa contribution « **Vers de nouvelles mobilités en Gironde** » détaille les 4 axes stratégiques proposés par le Département. Ils ont pour vocation à être déclinés à court, moyen et long terme par tous les acteurs concernés :

- Mieux aménager la Gironde.
- Changer nos comportements.
- Inviter les territoires et les citoyennes et citoyens à prendre part au nouveau modèle.
- Innover.

<https://fr.calameo.com/books/002827733c4b4733e378f>

Changer les comportements à court terme

Objectif atteignable à 10 ans : inverser la tendance actuelle à l'augmentation des émissions de GES dues aux déplacements en visant une baisse de 20 % à l'horizon 2030.

Cela passe par une amélioration de la motorisation du parc de véhicules neufs (dont les émissions continuent de progresser), mais surtout par une baisse de la part modale des déplacements effectués en voiture individuelle et une baisse du nombre de kilomètres parcourus, notamment grâce au télétravail.

À l'horizon 2030, la majorité des trajets courts (moins de 5 km) doivent être effectués à pied, en vélo ou en transport en commun. Pour les trajets plus longs, la part de la voiture doit diminuer au profit des transports en commun, mais restera majoritaire. Le taux de remplissage des véhicules doit être amélioré par le développement du covoiturage.

Afin de contribuer à atteindre ces objectifs, le Département a initié des politiques cyclables et de covoiturage, qui devront être renforcées dans les prochaines années :

Limiter l'autosolisme et la circulation grâce au covoiturage

1,2 personne : c'est le taux actuel d'occupation par véhicule. L'ambition est de passer à **1,7 occupant** à horizon 2030 afin de réduire considérablement les embouteillages et d'améliorer la qualité de l'air.

Pour encourager et faciliter le recours au covoiturage, le Département a adopté dès 2017 un plan de relance triennal « **Covoiturage acte II** », financé, à hauteur de 2,5 millions.

Le covoiturage en chiffres

30 nouvelles aires construites en 3 ans, prioritairement situées près des entrées et sorties d'autoroutes et comportant autant que possible des connexions intermodales. Les aires proches des axes autoroutiers affichent un taux de remplissage proche de 100 %.



125 à échéance 5 ans et
150 à 10 ans offrant au total
3500 puis
4500 places de stationnement avec des services à énergie positive



Intensifier la sécurisation des déplacements

Le Département met en place des actions de prévention, de sécurisation des infrastructures et de connaissance de l'accidentalité.

Quelques exemples :

- **Démarche ISRI** (Inspection sécurité routière par itinéraire) : des personnes qualifiées, ne connaissant pas l'itinéraire, relèvent des évènements de la route, de ses abords et de son environnement pouvant générer de l'insécurité routière.
- **Véhicules connectés IBM/PSA**: expérimentation d'identification des zones potentiellement accidentogènes grâce aux données de déclenchement ABS et ESP transmises par des véhicules connectés.

Faciliter la pratique du vélo

Le Département a développé un réseau de 380 km de pistes cyclables, sécurisées, en site propre. Il soutient les collectivités locales qui souhaitent réaliser des aménagements cyclables en les finançant jusqu'à 50 %.

Le Département engage désormais une réflexion pour mieux partager l'espace entre modes actifs et motorisés sur les routes existantes. Des premières expérimentations de chaucidou et de bandes cyclables sont conduites en 2020.

Au collège à vélo : afin de favoriser l'utilisation du vélo pour se rendre au collège, le Département a lancé le **Plan vélo-collèges** en 2019, dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Ademe. **56 collèges, situés hors métropole, ont fait l'objet d'une étude pour un plan d'aménagement sécurisé des itinéraires d'accès** qui doit être concerté avec les acteurs locaux afin d'être mis en œuvre à partir de 2021.

17 000 kits de sécurité vélo ont été distribués en 2019 aux élèves de 6^e dans les **105 collèges publics girondins** afin de les inciter à prendre le vélo, en toute sécurité.

56 collèges

ONT FAIT L'OBJET D'UNE
ÉTUDE POUR UN PLAN
D'AMÉNAGEMENT SÉCURISÉ
DES ITINÉRAIRES D'ACCÈS

La mobilité, un facteur d'insertion

Le déplacement peut constituer un frein à l'insertion : **50 %** des personnes en insertion ont déjà refusé un emploi ou une formation pour cette raison.

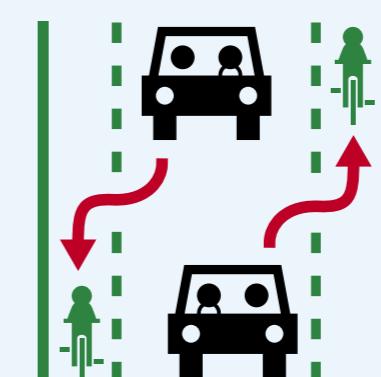
Les **plateformes mobilité** accompagnent les publics cibles dans la recherche de solutions pour leurs trajets : informations sur les modes de déplacements économiques, formations à la mobilité, aides pour passer le permis de conduire ou faire réparer son véhicule à moindre coût...

Innover pour moins polluer

Le département de la Gironde et le Port de Bordeaux s'associent avec le chantier CLYD et Hydrogène de France pour étudier la **conversion de leurs navires à l'hydrogène, un carburant propre produit localement à partir d'énergies renouvelables** et qui n'émet que de l'eau lors de son usage.



50 % des élèves du collège de Mios viennent en vélo



Priorité aux vélos

Juillet 2020 : un dispositif expérimental **Chaucidou**, favorable aux vélos, a été mis en place sur la RD 102 E1 dans les communes de Grayan-et-l'Hôpital, Vensac et Vendays-Montalivet. Il incite les véhicules motorisés à rouler au centre de la chaussée lorsqu'aucun véhicule ne se présente en face et ménage un espace suffisant aux cyclistes lors de dépassement.

► 26 000 €, entièrement financés par le Département de la Gironde.



éco-construire

réduire la consommation énergétique des projets départementaux

Nous constatons qu'il y a encore trop de logements insalubres ou énergivores, mal isolés sur le plan phonique et thermique.

— extrait de l'avis du panel citoyen

Investir pour accélérer le changement

Le Département aspire à s'appuyer sur le plan national **FranceRelance** afin d'accélérer ses actions et d'investir en Gironde pour la transition écologique et la cohésion sociale.

Le Département s'inscrit d'ores et déjà dans une démarche volontariste en matière notamment de rénovation énergétique des bâtiments, d'adaptation de ses infrastructures, de protection de l'environnement ou, entre autres exemples, d'accompagnement des territoires.

4 des grandes priorités de FranceRelance rejoignent particulièrement les orientations de la collectivité en matière de transition écologique :

- ▶ **La transformation durable des bâtiments publics**, en particulier leur rénovation énergétique
- ▶ Le renforcement de l'investissement dans les **mobilités douces et les transports en commun**
- ▶ **La transformation numérique** du territoire girondin
- ▶ **La cohésion** dans les territoires, **le soutien aux personnes précaires, le Sécur de la santé**

La sobriété énergétique, c'est possible

Depuis 10 ans, le Département de la Gironde n'a cessé d'accroître son ambition en matière de consommation énergétique dans la gestion de son patrimoine.

Entre 2010 et 2017, la diminution des consommations a été de 21% par m². Les bâtiments les plus gourmands en énergie et producteurs de gaz à effet de serre ont fait l'objet d'une économie pouvant atteindre 40%.

Pour tout projet de construction/réhabilitation, l'objectif est de limiter le recours aux énergies non renouvelables et valoriser les matériaux bio-sourcés, tout en simplifiant les installations. À titre d'exemples, le futur Pôle territorial de solidarité de Langon sera en partie construit avec du bois brûlé, de la terre crue et de la paille. **Le collège Jean Jaurès de Cenon sera réhabilité selon une conception bioclimatique et un système de ventilation naturelle.**

Routes, collèges, bâti public, littoral... dans ses champs de compétences, la politique départementale trace de nouvelles lignes plus vertes, plus bleues et plus responsables.



Réhabilitation du collège Jean Jaurès de Cenon

Les collèges, bons élèves de la transition énergétique

Le plan collège ambition 2024 prévoit la construction et la réhabilitation de 23 collèges ouverts sur leur environnement. Ces équipements, y compris les gymnases, pourront être mutualisables hors temps scolaires, permettant ainsi d'être utilisés par toutes les habitantes et tous les habitants des communes. 13 nouveaux collèges et 10 réhabilitations sont prévus pour accueillir 10 000 collégiens supplémentaires d'ici 2025.

Ces établissements, ouverts sur leur environnement, répondront à des critères de haute qualité environnementale.

Le Département de la Gironde vise à généraliser les bâtiments à énergie positive. De nombreux équipements différents permettront d'atteindre ces performances : photovoltaïques (collège de Marsas, collège de Bordeaux Jacques Ellul rue Mayaudon), géothermie (collège de Marsas, collège du Haillan), chauffage numérique Q-rad (collège de Cenon Jean Jaures), chauffage 100% bois (collège de Blanquefort), utilisation de la paille pour l'isolation (collège de Lussac), réutilisation du bois local (collège du Pian Médoc), etc. Les matériaux de construction bio-sourcés ou locaux seront privilégiés. La végétation aura une part importante dans ces projets. Ces nouveaux collèges feront également parties des bâtiments pilotes du programme E+ C- développée au niveau national. Cette nouvelle norme demande une réduction maximale de consommation de carbone.

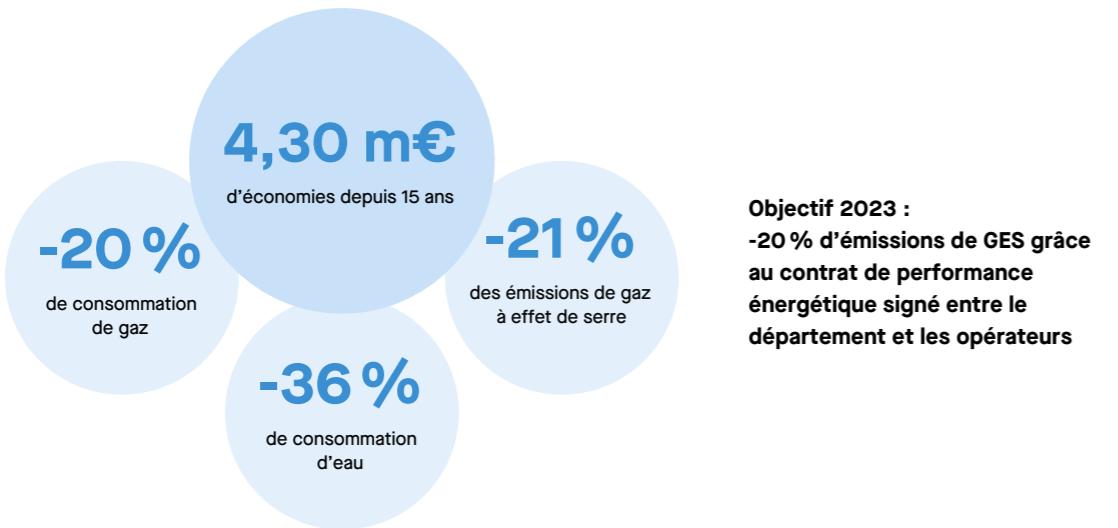
Le but est d'adapter la source d'énergies renouvelables.

Le volet écologique du plan collèges ambition 2024 s'inspire de nombreux exemples d'économies d'énergie déjà réalisés dans les collèges girondins :

- ▶ Ventilation provenant d'un puits canadien aux collèges de Carbon-Blanc et de Saint-Yzan-de-Soudiac
- ▶ Chauffage du gymnase du collège Jules Chambrelet à Hourtin par la construction d'un mur Trombe Michel (régulation de la température par la ventilation mécanique)

- Éclairage photovoltaïque au collège de Castelnau
- Pompe à chaleur à gaz au collège de Bruges
- Géothermie aux collèges de Branne et Hourtin
- Chaufferies Biomasse à Lesparre, Coutras, Libourne les Dagueys et Saint-Ciers-sur-Gironde
- Installation de panneaux photovoltaïques à Floirac Nelson Mandela, Bordeaux Alienor, Hourtin et Mérignac Capeyron.

Par ailleurs, chaque établissement a signé un **contrat de performance énergétique** afin de réduire les différentes consommations d'énergie.



L'appel à projets collèges s'est enrichi en 2020 d'un nouveau dispositif expérimental inspiré des Labo'Mobiles : « **Lab'ODD collège à haute ambition sociale écologique** ». Pour l'année scolaire 2020-2021, deux projets expérimentaux ont été retenus. Ils bénéficieront à ce titre d'une subvention et d'un accompagnement méthodologique à l'animation. Il s'agit des collèges Rayet à Floirac (« mon collège vert » : zéro déchet, 100 % biodiversité) et Sébastien Vauban à Blaye (« plus belles les cours » : collège bien-être et zéro déchet).

Des routes plus respectueuses de l'environnement

Depuis plusieurs années, le Département de la Gironde met en œuvre des techniques routières plus respectueuses de l'environnement en réduisant les températures des enrobés, en réutilisant un pourcentage élevé d'enrobés lors de la réfection des routes et en limitant les rejets de gaz à effet de serre.

Exemples d'innovations :

- Le **recyclage du béton bitumineux** permet de prélever moins de ressources naturelles (par exemple les granulats), une démarche importante compte tenu du déficit de matériaux à proximité.
- La Gironde a expérimenté le **procédé Recytal-ARM®** développé par Eiffage Route. Un procédé de retraitement de chaussée à froid qui remplace le bitume des enrobés par une solution écologique à base d'émulsions végétales issue des résidus de l'industrie papetière.

Par rapport à un procédé traditionnel, cette expérimentation a fait économiser :

- 3 200 t de matériaux
- 51 % d'énergie
- 45 % d'émissions de CO₂

Isoler les combles des bâtiments publics, c'est peu coûteux et efficace

Lancée en 2017, l'opération **Cocon 33** vise à aider les communes et EPCI de Gironde à réduire leur consommation énergétique en isolant les combles perdus de leurs bâtiments. Cette action innovante a nécessité la constitution d'un groupement de commandes ouvert à toutes les collectivités et d'une convention avec EDF pour la récupération des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

Le coût total des travaux atteint 471 745 €. **Les recettes générées par les primes CEE s'élèvent à près de 150 000 €, soit plus de 30 % du montant des travaux.**

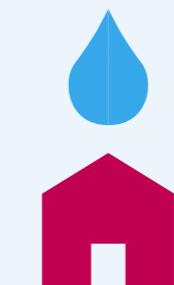


Énergie positive

Le Département de la Gironde a été labellisé « **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** » (TEPCV) notamment grâce à sa capacité d'animation collective avec les territoires dotés d'un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et/ou labellisés TEPCV.



Innovations écologiques



La Maison des Solidarités des Hauts de Garonne teste le rafraîchissement adiabatique par pulvérisation d'eau qui permet de rafraîchir le bâtiment avec une consommation d'énergie extrêmement faible. Les économies varient selon les conditions climatiques. Par temps très chaud, l'économie est de **90 % par rapport à une climatisation traditionnelle**.

À partir du dernier trimestre 2020, le Département expérimente le recyclage et la valorisation des déchets de la conchyliculture locale. Un coulis provenant du concassage de coquilles d'huîtres du Bassin d'Arcachon comblera en partie une carrière souterraine située à Prignac et Marcamps.



innover

se transformer pour transformer

Pendant le confinement, nous avons apprécié l'absence de bruit et la meilleure qualité de l'air. Le télétravail nous a fait du bien : moins de transports et plus de temps pour ralentir et avoir des activités épanouissantes.

— extrait de l'avis du panel citoyen

La preuve par l'exemple

Le Département est par définition le chef de file des solidarités humaines et territoriales. Dès les premiers jours de la crise sanitaire, il s'est engagé auprès des populations pour incarner au mieux cette mission : accompagner les personnels soignants et médico-sociaux, protéger les plus vulnérables ou encore continuer à relier les concitoyennes et les concitoyens les un.e.s aux autres.

Depuis le début de la crise COVID, l'administration départementale s'est montrée agile en organisant rapidement et efficacement le travail de ses agentes et agents afin de maintenir la continuité de service.

Cette agilité prend sa source bien avant la pandémie, dans l'engagement de la collectivité depuis de nombreuses années à prendre en considération les enjeux de développement durable et à anticiper les chocs. Cette stratégie de résilience se traduit par des expérimentations et questionnements sur son propre fonctionnement : lutte contre les discriminations, politique d'achats, réduction des consommations d'énergie, organisation du travail... Viser l'exemplarité, c'est avant tout explorer des solutions nouvelles et montrer que les changements sont possibles.

Se former pour mieux affronter l'urgence

Le Département a sensibilisé les élu.e.s et ses agent.e.s aux enjeux de la résilience en diffusant en 2018 le film « **Ici et maintenant, la Gironde s'invente** » et en organisant en 2019 des séances nommées « **Électrochoc / résilience** ». Ces dernières ont permis d'enclencher une dynamique collective forte au sein de la collectivité en termes d'anticipation et d'atténuation des risques ainsi que d'adaptation aux changements. Près de 300 agent.e.s ont participé à ces conférences.

Liberté, égalité, diversité

Par ses actions (formations, animations, conférences, appels à projets, soutien aux associations...), le Département œuvre pour l'égalité des agentes et agents tout au long de leur parcours professionnel, et pour l'égalité de toutes les Girondines et de tous les Girondins. Il est signataire de la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Il lutte aussi contre toutes les discriminations et toutes les violences faites aux agentes et agents sur leurs lieux de travail. Ce travail est concrétisé par l'engagement dans une démarche de double **labélisation AFNOR « Egalité » et « Diversité »**.

La Gironde évaluée « exemplaire »

Le Département de la Gironde a souhaité faire évaluer sa responsabilité sociétale par un tiers. AFNOR Certification a procédé à cette évaluation avec le référentiel AFAQ 26000 collectivités. Le Département a participé à la finalisation de ce référentiel en expérimentant la première version en 2012. Le niveau de maturité du Département a été réévalué en 2015. Il se situait au niveau « confirmé ». L'évaluation a été renouvelée en 2019 et le Département est désormais au niveau

Engagé RSO « exemplaire », dernier échelon de cotation.

L'évaluation porte à la fois sur les pratiques et sur les résultats et impacts au regard des 17 Objectifs mondiaux de développement durable de l'Agenda 2030.

Rendre des comptes

Chaque année, le Département de la Gironde rend des comptes aux Girondines, aux Girondins et à ses partenaires sur l'évolution de la situation du territoire et la contribution de la collectivité à son amélioration au travers d'un rapport dit de redevabilité.

L'édition de 2019 s'est enrichie d'une frise présentant pour chaque périmètre des politiques publiques les défis de transformation d'ici 2030 et les premiers pas significatifs, actions phares de résilience, engagés dès 2020.

Consulter en ligne le rapport de redevabilité de la Gironde :
<https://fr.calameo.com/read/00282773343c3f2a6dc6f?page=1>

Le Département certifié ISO 50001

En 2020, le Département a reçu la certification ISO 50001 pour sa gestion de l'énergie dans 99 collèges, notamment grâce aux **contrats de performance énergétique**.

Cette certification de management de l'énergie formalise la mobilisation de l'ensemble des acteurs, de la conception à l'exploitation des ouvrages, pour réduire l'empreinte carbone et les consommations. Elle valorise les réductions réalisées dans les collèges de Gironde avec une **baisse de 20 % de la consommation** de gaz et d'électricité. Cette certification fera l'objet d'un nouvel audit en novembre 2022.

► **Objectif 2023** : réduction supplémentaire des consommations de gaz et d'électricité de **20 %**

Compter ce qui compte

Chantier exploratoire lancé en 2019, la préfiguration d'un **budget résilient** s'adosse aux travaux nationaux de Tek4life et de la chaire de comptabilité écologique (modèle CARE : Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement).

Il s'agit de concevoir de nouveaux modèles de comptabilité publique intégrant la préservation des capitaux humains et naturels du territoire. Le travail de benchmark s'organise autour de l'audition d'expériences menées dans des collectivités territoriales européennes (à Oslo par exemple) et dans des entreprises privées car il n'y a pas à ce stade d'exemples français de mise en œuvre dans la comptabilité publique.

Un cycle de rencontres et de débats s'est également ouvert via l'alliance ComptaRégénération 2020 dont le Département est partie prenante. Ce sujet d'avenir pour « compter ce qui compte » est, à ce stade, en défrichage actif.

S'adapter et adapter

La crise sanitaire a imposé la nécessité d'une transformation transitoire de l'organisation de travail de la collectivité. L'activation du plan de continuité de l'activité départementale a permis aux équipes de fonctionner de manière inédite et de mettre en place des adaptations individuelles et collectives permettant la continuité des activités essentielles du Département tout en préservant la sécurité de chacune et chacun.

Lors de la relance progressive de l'activité départementale, cette dynamique a été poursuivie dans une démarche itérative et de co-construction avec l'ensemble des managers et de leurs équipes. Pour ce faire, une double consultation a été lancée en direction des agent·e·s et des managers afin de recueillir leurs ressentis pendant la période du confinement. De même, une communauté Managers « Covid19management » a été créée sur le site interne du Département Mascaret pour favoriser l'ancrage dans les habitudes de travail de ces manières « non classiques » de fonctionnement impliquant confiance, responsabilité, créativité et collaboration. Enfin, la Mission modernisation innovation et prospective du Département ainsi que le Labo'MA21 LaBase ont été saisies afin de ménager les conditions d'une organisation résiliente post crise.

Le Département à l'heure du télétravail et du travail à distance

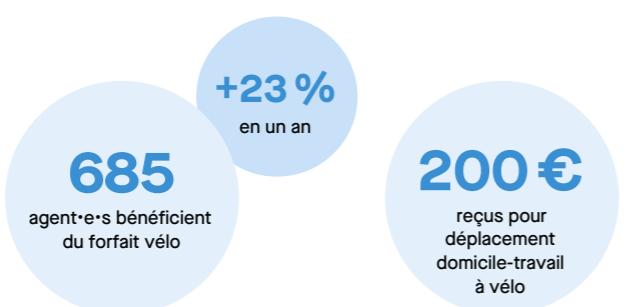
La crise Covid 19 a accéléré la transformation résiliente de l'administration territoriale. Afin de maintenir ses missions de service public, ses agent·e·s ont ainsi pu télétravailler à leur domicile, pendant et après la sortie du confinement. Compte tenu de ses bénéfices, le Département de la Gironde a choisi de mettre en place un dispositif transitoire de mise en œuvre du télétravail. Une expérimentation plus ambitieuse est également en cours de réflexion sur le périmètre de quelques directions afin d'identifier les outils et les modes d'organisations qui permettraient d'aller plus loin.

Accompagner les changements d'habitude de déplacements des agent·e·s du Département

En 2019, le Département de la Gironde a élaboré **un plan de mobilité durable** à destination ses agent·e·s. Une des premières actions a été d'anticiper, dès juillet 2019, le versement d'un forfait mobilité pour les agent·e·s se rendant à vélo sur leur lieu de travail. L'objectif de ce plan est d'inciter aux déplacements doux, de favoriser l'usage du co-voiturage ou encore de développer les horaires décalés.

Imaginer l'administration de demain

Grâce à un partenariat noué avec le Forum Urbain dans le cadre de la mission



Enseignement Supérieur et Recherche, un groupe d'étudiants de Sciences Po Bordeaux et de l'École d'Architecture travaille sur un projet tutoré avec la Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme pour imaginer **la première direction mobile** du Département.

Des achats responsables

En 2017, le Département s'est engagé à améliorer l'accessibilité de la commande publique aux structures de l'économie sociale et solidaire. Cette démarche a concerné **282** entreprises de l'ESS.

Par ailleurs, deux chartes signées par le Département illustrent son engagement à respecter l'environnement et à contribuer à l'économie locale.

La Charte de la commande publique, signée le 21 janvier 2016, pour faciliter l'accès aux marchés publics des TPE et PME, promouvoir l'achat durable, responsable et innovant et garantir la bonne application des règles des marchés publics, en particulier en matière de respect des délais de paiement et de lutte contre les pratiques illégales.

La Charte « Relations Fournisseurs Responsables », signée le 21 mai 2019. Elle s'articule autour de 10 engagements, parmi lesquels :

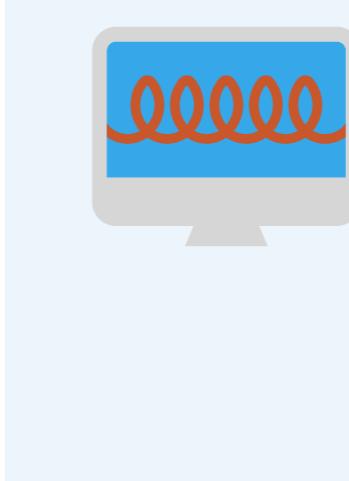
- Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs
- Intégrer la problématique environnementale.
- Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise.
- Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs.



Récupérer la chaleur informatique

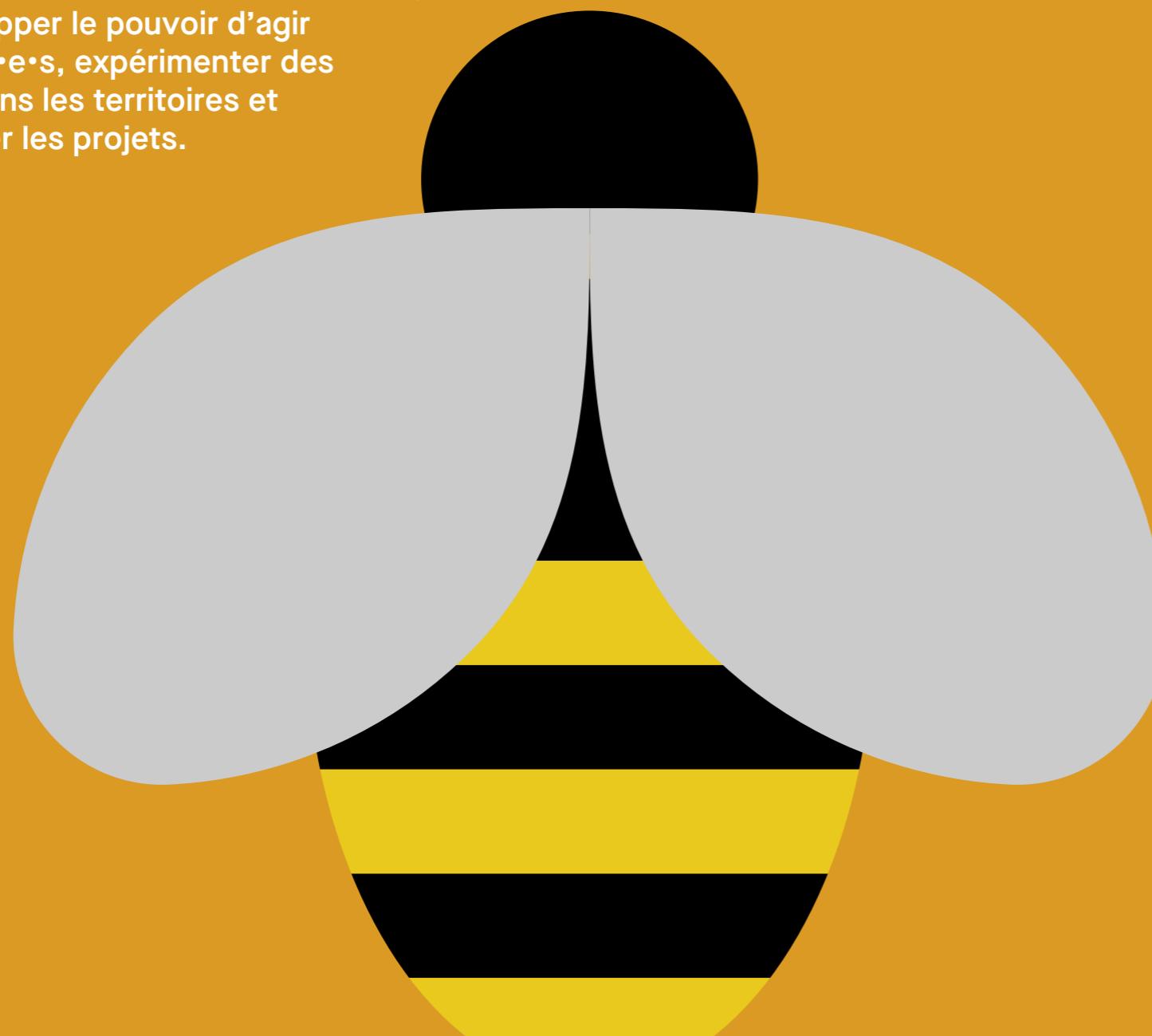
Depuis 2019, le **Pôle Territorial de Solidarité de Bordeaux** est chauffé gratuitement grâce à l'utilisation de l'énergie des calculateurs informatiques, chaque radiateur numérique Q-RAD étant un mini centre de données. Cette **opération de récupération de la chaleur informatique** est menée avec Gironde Habitat dans le cadre du programme Fabriqu'œur.

Un dispositif similaire est mené au **collège de Cenon**, l'un des dix premiers collèges réhabilités en Gironde. Le chauffage des locaux de l'administration et des logements de fonction est assuré par des radiateurs numériques **Q RAD**, qui à travers leur puissance de calcul alimentent les centres informatiques.



La réalisation de solutions collectives doit être au cœur des transitions écologiques. Le Département agit au service du développement solidaire des territoires girondins grâce à l'animation et la coordination d'un dialogue permanent. Afin de conduire cette démarche d'innovation sociale et démocratique, il choisit de miser sur l'intelligence collective et de co-construire ses actions avec les Girondines, les Girondins et l'ensemble de ses partenaires.

Repenser la gestion des risques et leur confrontation à l'incertitude, savoir rebondir, être résilient, c'est inciter chacune et chacun à « faire ensemble autrement », c'est développer le pouvoir d'agir des habitant·e·s, expérimenter des communs dans les territoires et accompagner les projets.



faire ensemble

**Anticiper
collectivement
les changements**



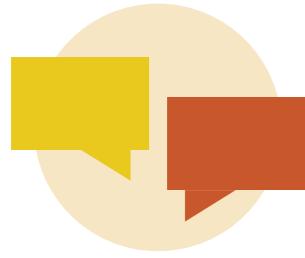
associer
développer le pouvoir d'agir
des habitant·e·s



coopérer
construire avec les territoires



accompagner
mieux connaître pour mieux agir



associer

développer le pouvoir d'agir des habitant·e·s

Nous proposons aux Girondines et aux Girondins, sur l'idée du panel citoyen, de dupliquer des groupes de personnes pour définir des priorités locales dans le département.

— extrait de l'avis du panel citoyen

Une responsabilité citoyenne pour une responsabilité départementale

Une gouvernance partagée engage plus facilement les citoyens dans la fabrique des politiques publiques. En ce sens, le Département a décidé de mobiliser un **panel citoyen** représentatif de la diversité de la population girondine sur 8 séances de travail de décembre 2019 à juin 2020 pour répondre à la question suivante « **Comment agir ensemble dès maintenant face aux changements environnementaux et sociaux ?** ». 39 Girondin·e·s ont été formés et ont pu rencontrer des expert·e·s pour nourrir leurs débats et étayer la construction de leur avis collectif. Cet avis s'organise autour de six thèmes, choisis par le panel, transverses et connectés de transformation sociale et écologique : alimentation, déchet, eau habitat, mobilité, entraide. L'avis est publié sur Gironde.fr. Le Département s'est engagé à intégrer des propositions citoyennes dans ses politiques publiques.

Découvrir l'avis : <https://www.gironde.fr/actualites/un-panel-citoyen-girondin-sengage>

Avec le budget participatif, je co-construis les politiques publiques locales

Entièrement co-construit, le premier **budget participatif** de la Gironde donne toute la place aux jeunes de 11 à 30 ans pour proposer des idées pour un territoire résilient. Doté de 700 000 euros, il cible l'investissement dans des projets locaux, concrets, solidaires et inclusifs.

214

projets déposés, avec des projets réalisables dans les 2 ans, soumis au vote de l'ensemble des Girondines et des Girondins en novembre 2020

Des jeunes engagé·e·s

Grâce au **Conseil Départemental des Jeunes (CDJ)**, les collégiens s'initient au travail collectif et à la vie publique. Chaque année, ils proposent de nouveaux projets et mettent en œuvre des actions. Le CDJ est composé d'un binôme filles-garçons par établissement. L'Assemblée départementale jeune est structurée en 10 commissions de travail, animées conjointement par des agent·e·s du Département et de l'Éducation Nationale. Une enveloppe financière globale permet de financer et de réaliser les projets retenus pour chaque groupe de travail thématique.

Quelques exemples de réalisations 2019/2020 :

- ▶ Promotion du « plogging » (course écologique) pour faire son footing en ramassant les déchets !
- ▶ Réflexion sur la dépendance numérique et les dangers d'internet et des réseaux sociaux.
- ▶ Fabrication de boules à graines pour réinsérer des plantes sauvages dans le milieu urbain
- ▶ Lutte contre les discriminations au collège, etc.

Découvrir les vidéos des travaux sur [gironde.fr](https://www.gironde.fr) et sur la page Facebook du CDJ : <https://www.facebook.com/cdigidronde/>

Le « **Projet Génération 11 – 25 ans, la jeunesse en action(s)** » repose sur des actions issues d'une grande consultation en ligne : 4 770 jeunes girondins ont répondu à une enquête appelée « # 33 pour moi ! », relayée sur les réseaux sociaux et directement auprès des jeunes via un stand mobile sillonnant la Gironde lors de manifestations pour recueillir les avis et propositions des 11-25 ans. Par ailleurs, 400 jeunes ont été consultés lors de 20 ateliers d'échanges et de paroles SPIRAL mis en place en collaboration avec la Mission Agenda 21.

En créant le **Conseil des Jeunes de la Protection de l'Enfance**, le Département souhaite faire évoluer la protection de l'enfance en Gironde en permettant à des jeunes confiés de s'exprimer directement. 103 enfants de 8 à 21 ans actuellement en famille d'accueil ou en foyer et les adultes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à l'âge de 27 ans participent à ce conseil.

Impliquer les usagères et les usagers du service public, un enjeu majeur de l'inclusion

Aides aux ainés, RSA, nouveau formulaire de demande de prestations pour les personnes en situation de handicap... le Département s'est lancé dans une **simplification** des courriers adressés aux citoyennes et aux citoyens. Pour cela, des ateliers de travail ont été menés avec des Girondines et des Girondins qui ont ainsi pu intervenir eux-mêmes sur la rédaction des lettres.

Les bonnes idées des Girondines et des Girondins

Depuis 2018, les **Cousinades** réunissent plus de 200 collectifs engagés pour les transitions sociales, écologiques et démocratiques. Lors de la 5^e édition du 15 juin 2020, les participant·e·s ont dialogué autour des aspirations post-confinement et imaginé les moyens d'action pour un monde plus souhaitable.

Indicateur : **220 participant.e.s dans 23 îlots en Gironde** (télétravail, résilience alimentaire, implication jeunesse, etc.)

Retrouver les échos des 5 premières cousinades et les productions collectives : <https://www.gironde.fr/grands-projets/agenda-21-et-labom21labase#cousinade>

Repérer et valoriser les projets de développement durable

La Gironde est reconnue comme un laboratoire d'innovations des transitions sociales et écologiques : chaque année, les **Trophées Agenda 21** repèrent et valorisent les projets de développement durable menés sur le territoire girondin. Les actions récompensées sont présentées sur la carte *La Gironde s'invente* et au sein du *Guide des solutions et des acteurs du développement durable*.

Au fil des éditions plus de **700** projets ont été identifiés grâce aux trophées. Découvrir les 13 Trophées délivrés en novembre 2019 sur :
<https://www.gironde.fr/grands-projets/agenda-21-et-labom21labase#trophees-a21>

56 minutes d'initiatives positives

C'est pour faire connaître toutes les initiatives innovantes et positives des citoyens que le Département a souhaité produire un road movie de 52 minutes. Capacité alimentaire, culture, viticulture, vivre ensemble, partage de savoirs, zéro déchet et économie circulaire... ce film trace le portrait d'une Gironde alternative, en transition qui fourmille d'acteurs, d'idées et d'énergies positives.

Visionner la bande-annonce :
<https://www.gironde.fr/actualites/ici-et-maintenant-la-gironde-sinvente>

Solutions solidaires, la fabrique écologique et solidaire des territoires

En 2018, le Département, avec ses partenaires Harmonie mutuelle, Terra Nova, Up et Usbek & Rica, a lancé **Solutions Solidaires**, plateforme de partage d'expériences et rendez-vous annuel d'échanges. Les deux premières éditions, en février 2019 et 2020, ont toutes deux mobilisé **1000 personnes**.

La création d'une association Solutions Solidaires en 2020, à l'initiative du Département, renforce la démarche en apportant soutien et animation.



coopérer construire avec les territoires

Donner accès à l'information, communiquer, partager et transmettre, c'est développer le pouvoir d'agir de chacun individuellement et collectivement.

— extrait de l'avis du panel citoyen

Unir les forces

Le Département de la Gironde partage et porte sa stratégie départementale en faveur des solidarités humaines et territoriales avec les territoires, en s'appuyant sur une méthode innovante d'échange et de co-construction : les **pactes territoriaux**. Pour cela, un dialogue a été initié avec l'ensemble des forces qui, au quotidien, font vivre la Gironde et l'animent : collectivités, organismes publics, associations, acteurs économiques...

Le dialogue territorial, un outil de résilience :

- ▶ Pour construire, ensemble, les initiatives solidaires pour les Girondines et les Girondins.
- ▶ Pour mener une politique construite et portée avec les acteurs, adaptée aux particularités locales.
- ▶ Pour identifier, ensemble, les perspectives d'avenir et les enjeux spécifiques aux territoires.

Il s'agira dans les années à venir de construire collectivement des projets de territoire résilients, en déployant des actions coordonnées pour relever les enjeux prioritaires auxquels chaque territoire girondin est confronté.

La résilience à l'ordre du jour des 10^e conseils de territoires

Les territoires et les acteurs locaux sont porteurs de projets de transition. Le Département de la Gironde a vocation à les faire converger dans une dynamique commune. Pour ce faire, il organise 2 fois par an des **conseils de territoire** sur chacun des neuf secteurs girondins. Ces rencontres entre les collectivités, les parties prenantes sont l'occasion d'échanger les idées, de mutualiser les initiatives et d'expérimenter les solutions innovantes. La résilience territoriale est le thème retenu pour la dixième édition.

À l'heure où les pactes territoriaux 2017-2021 arrivent à échéance, il s'agit de préparer une nouvelle génération de pactes autour de projets de territoire résilients et de coopérations renouvelées avec les acteurs des territoires (collectivités, associations, institutions, monde économique...).

Réalisés pour la première fois sous un format dématérialisé, compte tenu de la crise sanitaire, ces échanges permettront d'identifier les projets « Résilience » qui pourraient être lancés en 2021 et de présenter des exemples d'actions innovantes.

**Construire
ensemble
des solutions
innovantes
pour votre
territoire.**



Un conseil de territoire à Vertheuil, commune du Nord Médoc

Les **pactes territoriaux** issus de cette démarche représentent des contrats de co-responsabilité, fédérant l'ensemble des forces vives d'un territoire autour d'engagements réciproques qui donnent lieu à l'accompagnement par le Département d'actions innovantes tant dans les partenariats que dans les solutions imaginées.

Les axes de travail du dialogue territorial :

- ▶ Parcours de vie
- ▶ Vivre ensemble
- ▶ Qualité de vie
- ▶ Capacité de développement
- ▶ Économie locale

Une stratégie départementale de développement social

Dans le cadre de sa stratégie départementale de développement social, le Département de la Gironde a formalisé en décembre 2019 un **Projet Social de Territoire** à l'échelle de chacun des 9 territoires de solidarité, fondé sur trois principes :

- ▶ Une dynamique de participation de toutes et tous à la consolidation du lien social
- ▶ Une logique de projet global
- ▶ Une démarche de territoire

Ces Projets Sociaux de Territoire **conforment la place de chef de file du Département dans le champ des solidarités au travers de chantiers directement opérationnels** pour notamment :

- ▶ Lutter contre les exclusions en développant la capacité d'agir (Médoc)
- ▶ Soutenir l'innovation sociale et les expérimentations citoyennes (Sud Gironde)
- ▶ Contribuer à l'égalité d'accès aux services publics (Graves)
- ▶ Renouveler la stratégie d'accueil des populations en améliorant l'accessibilité aux services publics (Porte du Médoc)

- ▶ Renforcer l'accès aux droits de toutes les Bordelaises et tous les Bordelais (Bordeaux)
- ▶ Prévenir la vulnérabilité et la perte du lien social (Haute Gironde)
- ▶ Mobiliser les acteurs locaux pour faciliter la prise en compte des enfants et de leurs familles (Bassin)
- ▶ Accompagner l'enfant dans une continuité de parcours de vie (Médoc)
- ▶ Contribuer à la mise en œuvre de réponses innovantes en matière de protection de l'enfance (Libournais)
- ▶ Accompagner les personnes en situation de handicap et leurs aidants familiaux (Bassin)
- ▶ Promouvoir l'autonomie et le bien vieillir (Sud Gironde)
- ▶ Prévenir les questions du vieillissement des populations vulnérables (Hauts de Garonne)
- ▶ Développer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire (Libournais)
- ▶ Favoriser l'insertion des publics fragiles (Haute Gironde)
- ▶ Dynamiser la politique territoriale d'insertion (Porte du Médoc)
- ▶ Conforter le travail de prévention en partenariat autour des parcours de vie (Bordeaux)
- ▶ Concourir à une offre d'habitat diversifiée (Graves)
- ▶ Développer le caractère insérant du territoire face aux évolutions démographiques des populations nouvelles du territoire (Hauts de Garonne)

Élaborer de nouvelles alliances

Avec la démarche « **Territoires en commun** », le Département propose à la ville de Bordeaux, à Bordeaux Métropole et à la Région de coopérer sur les volets écologiques, sociaux et économiques, avec les EPCI, pour développer un pouvoir d'agir collectif en faveur d'un avenir girondin résilient et porteur d'espoir. De nombreux sujets sont incontournables parmi lesquels la protection des plus vulnérables, l'alimentation, l'habitat, la culture, l'aménagement du territoire, la mobilité, le développement des économies solidaires et les services publics. Cette approche devra s'enrichir d'une **action concertée autour de la question des ressources et des biens communs** (l'eau, la qualité de l'air, la biodiversité, l'énergie, le fleuve, la forêt, le littoral...). À cela s'ajoute l'urgence de la prise en compte du changement climatique afin de rendre compatibles les projets avec la préservation des ressources et l'objectif d'une qualité de vie pour toutes et tous.

Villes d'équilibre

Les villes moyennes sont un indispensable maillon du territoire. Elles jouent le rôle de trait d'union entre les grandes villes et les petites communes. Pour plus d'équité et de solidarité entre les territoires girondins, le Département a donc créé les **contrats de villes d'équilibre**.

L'ambition du Département est de soutenir plus fortement ces villes moyennes qui ont un rôle de centralité, véritables pôles structurants de tout un bassin de vie, souvent marqué par des fragilités sociales ou des carences en offres de services au public.

Contrats déjà signés avec :

- ▶ Lesparre-Médoc et Libourne en 2018.
- ▶ La Réole, Castillon-la-Bataille en 2019.
- ▶ Saint-André-de-Cubzac et Grand Cubzaguais Communauté de Communes, Langon, Sainte-Foy-La-Grande en 2020.
- ▶ Pauillac, Blaye, Bazas et Coutras en 2021 suivront en 2021 et 2022.

Cap sur les CAB

Le Département de la Gironde accompagne financièrement les communes dans la réalisation de leurs projets de restructuration via la mise en place de **Conventions d'Aménagement de Bourg (CAB)** : actuellement, une cinquantaine de projets sont en cours de réalisation (phase étude ou travaux). Pour permettre aux communes girondines de développer une ambition urbaine de qualité répondant aux enjeux majeurs du changement climatique, une réflexion portant sur l'adaptation du cahier des charges des CAB a été lancée.

Urbanisme et résilience

Les Schémas de cohérence territoriales ou SCoT sont des documents stratégiques pour penser l'organisation des espaces, l'urbanisme, l'habitat ou encore les mobilités. Ils permettent également d'établir des projets de territoire qui anticipent les conséquences du dérèglement climatique et les transitions écologiques. La définition de ces cadres de référence est donc essentielle. C'est la raison pour laquelle, le Département de la Gironde a pour la première fois rédigé sa contribution 2020 au syndicat du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Cubzaguais Nord Gironde dans une perspective résiliente. De la même manière, l'actualisation des Orientations D'aménagement Commercial en 2018/2019 et leur déclinaison en règlements d'intervention au bénéfice des territoires ont constitué une réponse à la fois résiliente et pragmatique à la question du rôle des villes moyennes et des pôles structurants.

Plus de résilience grâce aux leviers européens



Le Département de la Gironde s'inscrit dans la dynamique mise en place par l'Union Européenne en faveur de l'environnement et affirmée dans le cadre du Green Deal. En tant que partenaire, l'Europe accompagne les Girondines et les Girondins par le cofinancement de projets variés. Pour ce faire, le Département de la Gironde sollicite différents fonds européens pour mener des actions : FSE, FEADER et programmes d'actions communautaires (ERASMUS+, Horizon 2020...).

Le Département gère une enveloppe de 11 millions d'euros de Fonds Social Européen (FSE) pour mettre en œuvre sa politique d'inclusion et d'insertion des personnes éloignées de l'emploi et de lutte contre la pauvreté. Cette enveloppe finance des actions de lever des freins sociaux vers l'emploi, acquisition des savoirs de base pour les plus démunis, accompagnement renforcé vers l'emploi pour les personnes en situation de handicap...

Exemples :

- ▶ Développement Carrières et Compétences - D2C combine une action de médiation active entre les personnes éloignées du marché du travail et les TPE/PME locales.
- ▶ Les Plateformes mobilité, pour construire, auprès des publics en insertion, une politique de mobilité transversale, coordonnée, lisible et pérenne.
- ▶ La Plateforme de Coopération de l'Emploi culturel (PLACE) est une opération destinée aux professionnels des métiers de l'art, de la culture et de la création.

Le Département s'inscrit depuis plusieurs années dans des projets de coopération européenne à travers les programmes communautaires. Gérés directement par la Commission européenne, ces programmes favorisent l'innovation, l'expérimentation et l'échanges de pratiques dans un cadre partenarial. Ils représentent une plus-value importante pour la collectivité lui permettant d'expérimenter et innover, tout en favorisant son rayonnement européen.

Exemples :

- ▶ Le **projet MAC EAU**, cofinancé par le programme européen LIFE+ à hauteur 859 000 euros, a permis au Département et ses partenaires de développer des actions expérimentales afin d'apporter des solutions hydro-économiques concrètes et formuler une aide à la décision dans les politiques publiques de maîtrise des prélèvements pour l'eau potable.
- ▶ Le **projet BASAJAUN**, cofinancé par le programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020, permet au Département d'accueillir des nouvelles techniques de construction bois issues des recherches et innovation des partenaires européens, dans le cadre de la construction du collège du Pian-Médoc (plan collège ambition 2024). Par ailleurs, le projet inclut une étude sur le développement socio-économique et rural de la filière bois des Landes de Gascogne afin d'évaluer l'impact des constructions en bois avec des essences locales.

... Et la Gironde partenaire de projets internationaux résilients

Exemples de projets mis en place :

- ▶ Solidarité numérique et Sport Solidaire, une coopération exemplaire avec la ville de **Bobo-Dioulasso** (Burkina Faso). Cela a débouché par exemple par la mise en place d'une banque de matériel sportif, l'aide à la formation d'animatrices et d'animateurs sportifs, la réhabilitation d'équipements sportifs...
- ▶ Actions autour de la thématique du Développement économique Durable avec le département de **Foundiougne** au Sénégal. Parmi les réalisations concrètes, l'installation de récifs artificiels dans le delta du Siné Saloum – projet pilote pour toutes les aires marines protégées du Sénégal.
- ▶ Coopération dans les domaines de l'agriculture biologique et de la culture avec la municipalité de **Niš**, en Serbie, comme par exemple l'accueil en résidence d'artistes d'un musicien à Monségur et sa participation à 3 festivals : Cénac, Les 24 heures du Swing, Nisville Jazz Festival.



accompagner

mieux connaître pour mieux agir

Le confinement a permis de montrer que les encouragements et chiffres concrets transforment les comportements. Il faudrait que nous nous sentions unis vers un objectif commun encadré par le Département et que chacun fasse sa part.

— extrait de l'avis du panel citoyen

Vivre « avec »

Précipitations extrêmes, inondations, vagues de chaleur, épisodes caniculaires, incendies de forêts, crises sanitaires... les catastrophes naturelles sont en augmentation. Leur violence et leur récurrence présentent un risque pour les habitant·e·s, l'environnement, les activités économiques et les biens impactés. 230 000 personnes et 37 000 entreprises girondines sont situées en zone inondable. Avec une moyenne de près de 600 feux par an et de 600 hectares incendiés, la Gironde reste le premier département français en termes de nombre de départs de feux de forêt.

Pour faire face à ces aléas, **le Département est aux côtés des services de secours**. Il est notamment le premier contributeur aux recettes du SDIS de Gironde (90 008 000 € en 2019) dont le nombre d'interventions est passé de 100 000 en 2009 à 130 000 en 2018.

Il est également indispensable d'anticiper les évolutions climatiques afin d'apprendre à désormais vivre « avec » et non « contre ». C'est la raison pour laquelle le Département de la Gironde a placé la **prévention, la gestion des risques, le management de l'incertitude** et son accompagnement en ingénierie territoriale auprès des collectivités au cœur de sa stratégie d'aménagement durable et de transition écologique.

Une connaissance partagée des risques

Le Département de la Gironde conduit une politique globale sur les risques en cohérence avec ses compétences et les évolutions réglementaires. Il a fait aussi le choix d'intégrer les catégories des aléas dans l'élaboration en amont de ses politiques publiques. A cette fin, il a adopté son **Programme Départemental sur les Risques** (PDR) lors du budget primitif 2019. Il a défini un Plan de Continuité d'Activité qui a permis le maintien de ses missions de service public pendant les périodes de confinements. Il a également conçu un outil de connaissance et de gestion de crise en partenariat avec le Groupement d'intérêt public GIP ATGéRI. En cela, il joue pleinement son rôle d'assistance technique aux territoires. Cette **cartographie des risques** prend ainsi en compte 9 aléas à l'échelle de la Gironde : inondation, feux de forêt, mouvements de terrain, sismique, foudre, industriel, nucléaire.

En interne, l'outil est utilisé pour la gestion de crise et l'étude des projets départementaux (nouveaux sites, création de pistes cyclables...). En externe, il

est intégré pour avis et contributions initiales pour les documents d'urbanisme, pour une meilleure prise en compte des aléas dans les plans de sauvegarde communaux et les plans de sauvegarde communaux et intercommunaux ou auprès de tiers.

Dans le cadre de sa stratégie de prévention, le Département a participé avec ses partenaires à la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations sur le territoire.

Le Département a également en charge l'animation de la Commission Locale d'Information sur le Nucléaire (CLIN) du Blayais. La CLIN du CNPE du Blayais, présidée par le Président du conseil départemental, a pour mission de s'assurer, en matière de sécurité et d'environnement, de la transparence et de l'accessibilité de l'information pour les Girondines et les Girondins, les collectivités de proximité, les associations, les acteurs économiques. À la demande de la CLIN du Blayais, **le périmètre du plan particulier d'intervention a été élargi à 20 km** pour améliorer l'information et la prévention quant au risque nucléaire.

Dans cette même recherche d'anticipation, le Département a fait établir un Panorama des effets du changement climatique et de leurs conséquences en Gironde. Il met en perspective les conséquences d'une aggravation des canicules, des sécheresses, des inondations et de l'élévation du niveau marin.

Gironde Ressources, une assistance technique à disposition des acteurs locaux

Pour répondre aux besoins en ingénierie des acteurs publics locaux, **Gironde Ressources**, l'agence technique départementale, accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets.

Elles ont par exemple accès à une boîte à outils qui leur fournit :

- ▶ Une estimation foncière comparative (< à 180 000 €)
- ▶ Un guide de l'ingénierie
- ▶ Un système d'information géographique précis et détaillé, Géo33, qui donne accès à de multiples couches d'informations sur les différents réseaux : électricité, gaz, fibre, téléphonie... afin d'appréhender au mieux les futurs projets de développement en ayant connaissance des enjeux techniques, environnementaux.
- ▶ Des notifications de la SAFER-DIA en temps réel
- ▶ Un système d'information décisionnel (données INSEE)
- ▶ Une plateforme de saisie et de suivi des demandes en ligne.
- ▶ Dans cette perspective d'appui aux acteurs locaux, **GIRONDESCOPIE** est le portail de la connaissance territoriale de la Gironde. Il permet un accès facilité à un ensemble des ressources nécessaires à l'analyse et à la représentation des dynamiques territoriales et socio-démographiques, outil d'aide pour comprendre les évolutions.

D'autres structures techniques départementales sont également accessibles aux collectivités locales pour optimiser les services publics :

- ▶ Le Service appui technique au suivi des stations d'épuration (SATESE), la Cellule d'appui technique à l'eau potable (CATEP), Mission d'appui à la gestion de l'eau et de l'assainissement (MAGEA).
- ▶ Le Laboratoire Départemental d'analyses, certifié COFRAC, répond aux besoins de sécurité alimentaire, de santé animale et végétale, de qualité des eaux. Il diffuse également conseil, et formation aux bonnes pratiques (cantines scolaires, collèges par exemple).

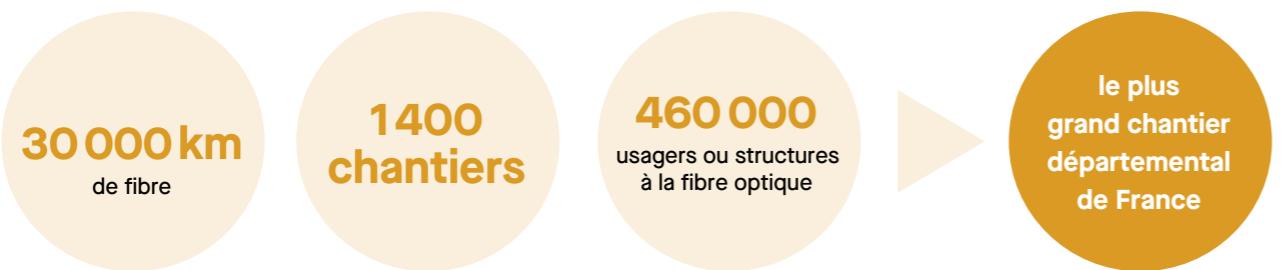
90 008 000 €

MONTANT DE LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AU BUDGET DU SDIS DE GIRONDE EN 2019

L'accès au numérique partout et en toute sécurité

La crise Covid 19 a accéléré le développement du travail à distance et du télétravail. Elle a également souligné les discriminations sociales et territoriales. L'inégalité devant le numérique ne doit pas devenir un facteur d'exclusion. C'est la raison pour laquelle le Département a fait le choix de déployer un réseau très haut débit sur l'ensemble du territoire afin d'offrir à toutes et à tous des services en ligne de qualité, plus simples et plus efficaces.

Pour ce faire, le Département s'appuie sur le syndicat mixte **Gironde Numérique** qui a pour mission d'amener le très haut débit partout en Gironde en 6 ans grâce au réseau public de fibre optique « **Gironde Haut Méga** ».



Gironde numérique a aussi pour mission d'accompagner les collectivités territoriales dans leur transition vers le numérique, en menant notamment certaines actions en faveur de la **cybersécurité** :

- ▶ Mise à disposition de **333 collectivités** en Gironde d'une solution de sauvegarde externalisée.
- ▶ **347 collectivités** guidées pour assurer la protection des données.
- ▶ Webinaires autour de la mise en place des bonnes pratiques.

Pour aider à faire face aux menaces numériques, le Département a également organisé le 17 janvier 2020 un évènement dédié à la cybersécurité pour sensibiliser les acteurs locaux à la protection de leur système d'information et de leurs données.

pour le Département et les collèges, en une année



76 projets

POUR INVESTIR
DANS LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
DEPUIS 2019

Chaud, froid... grâce aux nouvelles énergies

Le **Contrat de développement territorial des énergies thermiques renouvelables de la Gironde**, contractualisé avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), s'adresse aux porteurs de projet de rénovation ou de construction. Depuis 2019, 76 projets s'inscrivent dans cette démarche collective. Pour investir dans les énergies renouvelables, ils seront accompagnés par une animatrice et/ou un animateur territorial dans la définition des besoins jusqu'à la réalisation du projet.

Énergies ciblées : bois énergie, solaire thermique, géothermie intermédiaire et récupération de chaleur fatale.

Miser sur la qualité paysagère

Le **Plan d'Actions Paysage** a pour objectif l'amélioration et l'intégration de la qualité paysagère dans les projets départementaux mais aussi les projets des territoires. Il s'agit notamment de mettre à disposition l'expertise du Département pour la formation, l'animation d'un réseau de paysagistes, l'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la requalification paysagère, le soutien à la création de postes de paysagistes mais aussi la sensibilisation au paysage, marqueur du temps, de l'histoire et du changement climatique.

- ▶ + de 400 000 euros par an
- ▶ Création d'un **Prix départemental du Paysage** en faveur des collectivités pour l'intégration du paysage dans l'aménagement de leurs territoires.

Le Labo'mobile, une démarche de développement de dynamiques collectives de résilience

Déclinaison territoriale du Labo'M21 et coordonnés par la Mission Agenda 21 du Département, avec le soutien de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, les **Labo'Mobiles** s'installent dans toute la Gironde pour animer la mise en œuvre de projets dédiés à l'innovation sociale, écologique et participative. 9 territoires ont été sélectionnés sur 3 grands champs d'action : la capacité alimentaire, l'inclusion et la participation citoyenne pour une expérimentation de 18 mois.

Exemples parmi les 9 projets de territoires :

- ▶ Collectif Convergence Habitat Jeunes à Mérignac, « 100 % jeunes engagés »
- ▶ Cussac Fort-Médoc, « Territoire 100 % Bio et local, zéro déchets et zéro gaspillage »
- ▶ Castillon la Bataille, « Territoire zéro chômeur de longue durée »
- ▶ Communauté de Communes de Montesquieu « Accès pour 100 % des habitants à une alimentation saine et durable »

Dans ce prolongement, un laboratoire d'innovation territoriale **LaBase** a été lancé en 2017. Son objectif est de moderniser les administrations et les services publics tout en simplifiant les relations avec les usagers.

Exemples de réalisations de LaBase :

- ▶ Prototyper, tester et développer le kit « SCOT ODD » pour préparer les différentes étapes des documents d'urbanisme en intégrant et contribuant à tous les 17 ODD.
- ▶ Projet « qualité de l'air » pour sensibiliser et résorber les impacts du chauffage au bois sur la qualité de l'air.
- ▶ Conception, et développement du serious game « Résilience » et de la roue d'évaluation « flash 360 » permettant à chaque projet d'amplifier sa contribution aux 17 ODD.

Explorer la résilience en ligne avec un MOOC

En 2020, le Département a développé une boîte à outils autour de la résilience composée notamment d'un **MOOC sur la résilience territoriale** dont l'objectif est de proposer des vidéos en ligne gratuites et ouvertes aux agent·e·s départementaux, aux territoires (élu·e·s, acteurs locaux, conseils territoriaux...) et plus largement aux réseaux développement durable et solutions solidaires.

annexe

panel citoyen résilience



Entrer en résilience

Guide pratique pour les communes et leurs groupements

gironde.fr/territoire-resilient

Le Département

Un kit de résilience pour les collectivités girondines

Action phare 2020 de la stratégie girondine de résilience territoriale, le kit « Entrer en résilience » est un outil numérique d'autoévaluation conçu pour accompagner les communes et leurs groupements dans la mise en œuvre des projets résilients. Guide pratique, il comprend également une partie illustrée de projets territoriaux résilients déjà mis en œuvre ici et ailleurs.

Comment agir ensemble dès maintenant face aux changements environnementaux et sociaux ?

Le monde évolue et s'éloigne de ce qui est bon pour l'humain et l'écosystème auquel il appartient :

- ▶ Réchauffement et dérèglement climatique (tempêtes, inondations, niveau de l'eau, recul du trait de côte...);
- ▶ Disparitions d'espèces animales (60 % des animaux sauvages ont disparu, on parle de 6^e extinction de masse);
- ▶ Biodiversité en péril (activité humaine écocide);
- ▶ « Mal bouffe » et gâchis alimentaire;
- ▶ Maladies et maintenant pandémies;
- ▶ ...

Si la nature est en danger de mort, l'humanité l'est aussi, elle est partie intégrante de ce système. La planète peut survivre à l'Humain, l'inverse est impossible.

- ▶ Modifier l'ordre des priorités est indispensable, la préservation de l'environnement avant l'économie de masse.
- ▶ Exister, être, ne doit pas se définir par ce que l'on possède.

La croissance c'est un désir des lobbies, pas de la population. Nous, membres du panel, en sommes la preuve. La baisse de la consommation doit apporter des bénéfices pour chacun et améliorer la qualité de vie dans d'autres domaines : la répartition différente du budget peut amener un mieux vivre.

- ▶ Échanger, discuter, permet d'évoluer, de changer d'avis, c'est ce que nous avons constaté.

Une évolution est possible et nécessaire.

Nous avons retenu six thèmes de transformations sociétales et environnementales :

- ▶ **Alimentation**: se nourrir de façon saine et durable est indispensable et des actions concrètes doivent être mises en œuvre comme l'arrêt immédiat des pesticides.
- ▶ **Déchets**: rendre la Gironde propre, diminuer les déchets en mettant en œuvre des actions concrètes, c'est créer un cercle vertueux de la consommation.
- ▶ **Eau**: nous disposons de diverses ressources en eau sur le territoire, utilisons-les mieux ! Il est indispensable d'irriguer les bons usages.
- ▶ **Habitat**: se loger est un droit et de ce fait, il doit être équitable, accessible et adapté. Il faut réfléchir sur une nouvelle façon de se loger.
- ▶ **Mobilités**: agir maintenant c'est agir pour une meilleure qualité de vie pour toutes et tous.
- ▶ **Entraide**: la solidarité est une réponse pour réduire les inégalités et répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.
- ▶ Donner accès à l'information, communiquer, partager et transmettre c'est développer le pouvoir d'agir de chacun individuellement et collectivement.

alimentation

Nous sommes touchés par cette urgence parce que c'est notre santé et notre avenir qui sont en jeu, parce que nous consommons ces denrées, parce qu'il y a trop de gaspillage et trop de pollution engendrée par les produits venus de l'extérieur.

Ce que nous voulons pour la Gironde

- ▶ (Aussi) nous ne voulons plus que l'Humain vide la nature de sa substance.
- ▶ Nous ne voulons plus de cette croissance effrénée qui ne priorise pas le bien-être humain.
- ▶ Nous ne voulons plus de pesticide.
- ▶ Nous ne voulons plus d'avions qui apportent notre nourriture du bout du monde.

Et nous voulons...

- ▶ Que la Gironde soit 100 % bio !
- ▶ Que les agriculteurs puissent vivre de leur travail.
- ▶ Que l'alimentation saine et locale soit accessible pour tous.
- ▶ Que l'agriculture girondine soit plus diversifiée (polyculture) et garantie sans pesticide.
- ▶ Que les bocages soient réhabilités.
- ▶ Que la nature réinvestisse les zones urbaines avec des plantations d'arbres fruitiers et des jardins partagés.
- ▶ Nous voulons que les circuits courts soient généralisés, que les marchés locaux et les petits producteurs bio soient privilégiés.
- ▶ Nous voulons que toutes les Girondines et tous les Girondins puissent bénéficier d'un bout de terrain pour produire leur propre alimentation et puissent bénéficier d'une formation gratuite à la permaculture.
- ▶ **Nous pourrions réhabiliter la production de plantes médicinales sous contrôle de spécialistes. (dissensus au sein du groupe)**
- ▶ Nous portons cette ambition que nous résumons en quelques mots :
- ▶ Relocalisons l'alimentation et arrêtons définitivement les pesticides et engrains chimiques dans nos vignes et sur nos fruits et légumes. Et concrètement ? « Agir ensemble dès maintenant »
- ▶ Aussi nous allons nous engager à consommer et acheter local et faire de la prévention auprès de notre entourage.
- ▶ Et nous attendons que les petits producteurs locaux et bios puissent avoir des garanties de réseau de distribution de leurs produits, qu'ils puissent être exonérés des charges sociales.
- ▶ Nous attendons la mise à disposition gratuite régulière de lieux de vente pour les petits producteurs locaux et bio, le développement de commerces de proximité ouverts aux producteurs locaux.
- ▶ Nous attendons que la chambre d'agriculture incite chaque paysan et chaque paysanne à faire un stage dans une exploitation bio (avec des agriculteurs, agricultrices ayant fait la conversion) et qu'ils puissent avoir des aides à la conversion.
- ▶ Nous attendons que les agriculteurs, agricultrices puissent être accompagnés au changement, pour les déculpabiliser, pour qu'ils puissent avoir une écoute, se délivrer de l'héritage des pratiques polluantes de leurs parents et être fiers de leur travail.
- ▶ Nous attendons que les formations des jeunes agriculteurs et agricultrices évoluent pour prendre en compte les enjeux sanitaires et écologiques.

- ▶ Nous attendons que les réseaux de semences paysannes se développent.
- ▶ Nous attendons que l'on mange 100 % bio local dans les établissements scolaires et qu'on introduise le végétarisme ponctuellement. Que tous les établissements scolaires puissent avoir leur potager et notamment que le Département généralise la mise en place d'un potager écologique dans les collèges et instaure le compostage obligatoire des déchets alimentaires.
- ▶ Nous attendons que la Gironde puisse avoir un label girondin qui garantisse les conditions sanitaires, bio et label rouge, de bien-être animal et la provenance locale.
- ▶ Nous attendons que les pollueurs soient lourdement taxés.
- ▶ Nous attendons que toutes ces initiatives intègrent la préservation de l'eau, notamment en récupérant l'eau de pluie.

Pour bien agir ensemble il faudrait plus de concertation et d'entraide.

- ▶ Il faudrait que les Girondines et les Girondins soient mieux informés, qu'une charte soit distribuée par le Département dans les boîtes aux lettres, que des professionnels interviennent auprès des scolaires pour expliquer l'impact des pesticides sur la santé, sur l'environnement.
- ▶ Proposer aux jeunes deux heures par semaine d'action citoyenne consacrée à une cause d'intérêt général, dans le cadre du cursus scolaire.
- ▶ Il faudrait développer les liens intergénérationnels.

déchets

Nous constatons aujourd'hui un manque de connaissance lié à cette culture du zéro déchet par rapport à d'autres pays européens. Le manque de communication, le manque de matériel adapté fait qu'aujourd'hui nous ne savons pas comment recycler nos déchets et les réduire.

Nous ne réutilisons pas assez, il y a trop déchets, trop d'emballages.
L'obsolescence programmée devient la norme : on jette et on ne réutilise pas.
 Nous sommes touchés par cette urgence parce que nous sommes envahis par les déchets. Cet envahissement nous atteint nous, Girondins et Girondines, mais surtout les pays « poubelles » qui récupèrent nos déchets.

Par-dessus tout, nous désirons réduire les déchets, même ceux qui sont recyclables pour diminuer notre impact environnemental. Pour ceux qui restent, nous souhaitons les recycler et les transformer afin de les revaloriser.

- ▶ Nous voulons davantage d'emballages naturels et réutilisables. Nous voulons développer la culture du vrac.
- ▶ Nous manquons de respect à l'environnement, nous voulons donc instaurer un autre rapport à notre environnement.
- ▶ Nous voulons une autre communication sur ces démarches, savoir où et comment trier et réutiliser ses déchets et plus de moyens matériels pour donner une seconde vie à nos déchets.

Nous portons cette ambition que nous résumons en quelques mots :

Changer la communication - Rendons la « Gironde propre », diminuons nos déchets en privilégiant les circuits courts et le e-commerce zéro-déchet - Valorisation personnelle du zéro-déchet : nos gestes comptent ! - Être fier d'être dans un département zéro-déchet ! - Cercle vertueux - Contrôler la diminution des déchets.

Concrètement, pour « Agir ensemble dès maintenant », il faudrait :

- ▶ Instaurer des tables rondes entre les commerçants, les producteurs et les consommateurs
- ▶ Inciter les entreprises de commerce alimentaire et de vente de produits quotidiens à développer les consignes par des exonérations de charges et sanctionner l'utilisation des emballages polluants avec des taxes supplémentaires.
- ▶ Développer une boucle de recyclage 100 % efficace : « si je mets dans la poubelle jaune, que ça se recycle vraiment »
- ▶ Donner plus de moyens dans les communes pour plus de poubelles dans les quartiers et agrandir la boucle de recyclage (ex : Suède poubelles marron, vert, jaune, bleu, etc.)
- ▶ Valoriser les gestes zéro-déchet par une gratification immédiate : argent et bons de réduction contre du recyclage (bouteilles plastique, etc.)
- ▶ Instaurer un moyen de recycler les déchets verts (stockage + utilisation) : multiplier les composts collectifs (**récolte des déchets verts, moyen de stockage dans la maison, grosse récolte de tous ces déchets qui peuvent servir dans l'agriculture bio ; une association girondine référente de compost pour s'en occuper ; que la ville contribue à l'agriculture et voir les impacts (rendre visible le retour sur investissement / niveau individuel-collectif) : utilisation de ces composts pour l'agriculture de proximité (une aide pour les producteurs locaux).**)
- ▶ Mettre des poulaillers dans les parcs, plus d'animaux dans les parcs : au lieu de passer la tondeuse, au lieu de jeter ses déchets aller nourrir les poules.

Sensibiliser dans les collèges (éducation) et communiquer à tous les âges

Le Département a les compétences de valoriser le zéro-déchet dans les collèges : cantines, conférences et documentation sur le zéro-déchet, ateliers pratiques (ex: compost, jardinage, journée du tri, etc.) et adaptation des infrastructures (compost, potager, recyclage dans les classes, etc.). Le pouvoir d'essaimage des idées par les plus jeunes aura un fort impact.

- ▶ Développer des conférences et ateliers donnés aux adultes et aux plus jeunes par des bénévoles girondins et/ou volontaires : sensibilisation, ateliers pratiques (fabriquer ses propres produits, comment on fait ?).
- ▶ Établir une campagne de communication pour les emballages, le recyclage, le ramassage, les déchets naturels en passant par le faire ensemble : sensibiliser, inciter les Girondins et Girondines à participer au mouvement.

Il est important d'avoir un compte rendu des actions mises en place et de leurs impacts (masse de déchets en moins...).

eau

Nous avons pris conscience que l'eau est une ressource vitale. Avec le dérèglement climatique, il y a à la fois des pénuries d'eau et des afflux d'eau (inondations).

Avec le dérèglement climatique et la montée des eaux, plutôt que de voir l'eau comme un risque de catastrophe naturelle, la prendre comme un cadeau de la nature et la rendre utile. Utiliser l'eau comme une ressource offerte.

L'eau naturelle est commercialisée dans du plastique et l'eau retraitée est une eau morte. Le système de canalisations de l'eau potable est à changer (risque qu'il n'y ait plus d'eau potable au robinet).

Pour la Gironde :

- ▶ Il faut trouver une autre source d'alimentation que celle actuellement proposée.
 - ▶ Il faut revoir la gestion de récupération d'eau pour les particuliers, syndics, entreprises, agriculteurs, et les infrastructures (routes, immeubles...).
 - ▶ Faire de la question de la récupération d'eau un enjeu majeur de tous les acteurs.
- L'ensemble des institutions doit s'engager dans ce projet de récupération d'eau (Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, communes...)

Concrètement, il s'agit de :

- ▶ Intégrer dans les cahiers des charges (constructions nouvelles) la récupération d'eau pour la réutiliser de façon intelligente.
- ▶ Inciter des entreprises, spécialisées dans la fabrication de récupérateurs d'eau, de traitement d'eau de mer (dessalinisation), production de filtration sur l'arrivée d'eau... à s'installer dans le département de la Gironde et créer sur le territoire une boucle production (des récupérateurs d'eau) / installation / usages des récupérateurs d'eau
- ▶ Participer à l'achat (récupérateurs eau pluie, filtration), aide à l'installation pour le constructeur d'un récupérateur eau de pluie
- ▶ Ne pas utiliser l'eau potable dans les toilettes : eau de pluie, toilettes sèches...
- ▶ **Mandater un cabinet d'étude qui permettrait le conseil, la communication, la certification, au bon produit, bons usages, de la récupération d'eau, de la filtration de l'eau... (dissensus au sein du groupe : cabinet d'étude ou ingénierie des services spécialisés du Département).**
- ▶ Sensibiliser : Inciter par la sensibilisation des bienfaits sur la santé, économie, conscience écologique ; se saisir de la journée mondiale de l'eau (22/03) pour sensibiliser dans les collèges, en faire un évènement pour les Girondins et Girondines (expositions, ateliers...)
- ▶ Communiquer de manière incitative pour participer à la collecte de l'eau « gratuite »

habitat

Nous avons pris conscience de l'urgence car nous constatons qu'il y a encore trop de constructions de logements et de logements insalubres ou énergivores/mal isolés sur le plan phonique et thermique.

La concentration des logements est bien trop importante, manque d'espaces verts, dégradation de l'environnement et quartiers-dortoirs, logements à l'abandon, désertification des campagnes. Avec la gentrification (embourgeoisement des quartiers), il y a une absence de mixité dans les quartiers/villes. Il est impossible de se loger près de son travail où on le souhaite.

- ▶ Il y a nécessité de loger convenablement les personnes en difficultés financières ou en situation de handicap (accès handicapés, logements décents).
- ▶ Et nous voulons une meilleure information et un meilleur accompagnement des particuliers et des entreprises dans leur projet d'amélioration de leur habitat et de leurs locaux (aides financières et organismes à contacter, informations sur les mesures existantes et critères).
- ▶ Nous voulons que l'habitat ancien (énergivore) soit réhabilité.
- ▶ Nous voulons que les logements insalubres ne soient pas autorisés à être mis en location.
- ▶ Nous voulons que les quartiers, les villages, les bourgs soient revitalisés : commerce de proximité, espaces de coworking, télétravail, afin de ramener du travail dans les villages, accès à la santé et aux services publics afin d'inciter les populations à s'y installer.

Concrètement, il s'agit de :

- ▶ Créer un numéro de téléphone unique, un guichet unique qui regroupe l'ensemble des organismes compétents en matière d'habitat (ANAH...) et qui accompagne les particuliers et les entreprises dans leur projet autour de l'habitat.
- ▶ Créer des incitations, et les processus d'accompagnement nécessaires à la réalisation des travaux.
- ▶ Développer une coopérative qui négocierait les prix pour rénover les habitats
- ▶ Instaurer une communication pédagogique (cf. film de Guillaume Lefèvre sur le panel) expliquant le projet global de transformation de l'habitat.
- ▶ Mieux communiquer, soutenir les propriétaires pour louer leurs logements vides.
- ▶ Étendre et mieux faire connaître la participation des entreprises au 1% patronal pour tous les salariés.

Et nous attendons :

- ▶ Un plafonnement des loyers et un prix maximum au mètre carré pour l'acquisition
- ▶ Des incitations à l'installation des commerces de proximité dans les quartiers et en ruralité, des centres de co-working et de l'installation de la fibre.
- ▶ L'arrêt de la densification et des constructions de masse dans les agglomérations, pour redynamiser le rural.
- ▶ Éviter de donner des permis de construire dans les zones inondables.
- ▶ Une meilleure mobilisation et une meilleure utilisation du parc immobilier du Département.

- ▶ Obliger toute nouvelle construction à répondre à un cahier des charges plus respectueux de l'environnement (parc à vélo, composteurs, jardins partagés, récupérateurs d'eau...). Les projets immobiliers individuels ou collectifs doivent intégrer un système de récupération d'eau (par exemple le Département peut mettre à disposition du foncier pour y installer un récupérateur d'eau).
- ▶ Le renforcement des aides aux personnes en difficulté ou en situation de handicap, le renforcement du suivi et de l'accompagnement de ces personnes. Les logements adaptés aux personnes en situation de handicap doivent devenir la norme (ascenseur, des couloirs et des portes suffisamment larges).

mobilité

Transformer nos zones de confort pour un territoire plus fluide et moins pollué. Nous constatons que le monde se développe, une empreinte carbone qui augmente, des pollutions diverses et un climat qui se réchauffe.

- ▶ Nous constatons une évolution de la pollution, un réseau routier saturé (voiture individuelle, transports en commun surchargés et insuffisants).
- ▶ Nous nous sentons concernés pour nos enfants, nos familles, nos voisins et nous-mêmes. Nous sommes touchés car nous sommes fatigués, stressés, irritable, cela a un impact sur notre vie quotidienne. Nous ne prenons pas assez soin de nous.

Pendant le confinement, nous avons apprécié l'absence de bruit et la meilleure qualité de l'air. Le télétravail nous a fait du bien : moins de transports et plus de temps pour ralentir et avoir des activités épanouissantes (sport, loisir et famille).

Les améliorations sont possibles.

- ▶ Nous ne voulons plus de bouchons et de pistes cyclables non sécurisées.
- ▶ Nous ne voulons plus que les emplois soient concentrés sur la métropole. Nous voulons des entreprises, des activités et des services sur tout le territoire de la Gironde. Nous voulons diversifier nos déplacements et nos destinations.
- ▶ Nous ne voulons plus de modes de déplacement coûteux, individuels et polluants.
- ▶ Nous voulons que les transports influent sur la santé et une vie quotidienne plus facile et des centres-villes piétonniers.
- ▶ Nous voulons que les collectivités investissent dans des bus écolos et gratuits ou tout du moins qu'ils contribuent à la prise en charge des tarifs pour que les transports en commun soient très peu chers. Les lignes et fréquences augmentées permettent également de rendre les transports en commun plus attractifs et utiles.
- ▶ Nous ne voulons plus qu'il y ait des interruptions dans les itinéraires pour les vélos pour que les pistes cyclables deviennent accessibles à tous et toutes. La Gironde doit avoir plus d'espaces cyclables, plus de parking à vélos dans les résidences, lotissements et dans l'espace public.
- ▶ Enfin, nous voulons plus de télétravail et de coworking (locaux collectifs permettant le télétravail, accessibles à tous hors du domicile mais à proximité du domicile) sur le territoire : bénéfices pour la réduction des déplacements, la qualité de vie individuelle et les rencontres de nouvelles personnes, que des choses bénéfiques.
- ▶ Nous portons cette ambition que nous résumons en quelques mots... : Réseau de transport collectif amélioré, partage, environnement sain, sécurité et tranquillité : agir chacun avec les autres vers un objectif de qualité de vie

- meilleure pour tout le monde !!!
- ▶ Concrètement nous allons prendre plus souvent les transports en commun, faire nos achats dans des commerces de proximité et mieux respecter les usages des uns et des autres (exemple les vélos respectent les voitures et réciproquement) pour une cohabitation harmonieuse des différents modes de transports.
- ▶ Nous constatons des nouvelles mobilités (trottinettes électriques) pour lesquelles les réglementations sont mal connues ou insuffisantes, il est nécessaire de mieux réguler et de faire connaître les dispositions.
- ▶ Nous attendons que les pouvoirs publics agissent rapidement et pérennissent les aménagements mis en place, notamment les mesures exceptionnelles mises en place pendant la période de (dé)confinement : les pratiques vertueuses doivent être aussi simples que l'usage de la voiture individuelle.
- ▶ Nous attendons que plus de voies de voitures individuelles soient transformées en voies pour le covoiturage et que les pistes cyclables soient agrandies et sécurisées. Il faut que les pistes cyclables soient séparées matériellement des pistes automobiles. La séparation visuelle n'est pas suffisante.
- ▶ Pour relier usage du vélo, transport en commun et covoiturage, il est nécessaire d'avoir des espaces relais.
- ▶ Et nous voulons un espace vélo dédié dans les transports en commun (tram et trains).
- ▶ Nous attendons le développement de parkings reliés aux entreprises, aux bus et aux pistes cyclables.
- ▶ Mettre à disposition des vrais plans téléchargeables pour connaître les continuités cyclables avec une application GPS smartphone efficace et accessible.
- ▶ Nous espérons un bénéfice pour les changements de comportement. Cela peut motiver les automobilistes usagers des véhicules individuels à trouver une solution alternative de mobilité.
- ▶ Nous pensons que tout changement ne doit pas être punitif, il faut compenser par des avantages. Avoir un gain écologique n'est pas une punition, il faut prévoir un bénéfice individuel. Si les tarifs de transports en commun sont plus attractifs, les personnes les prendront plus facilement.
- ▶ Une réduction des flux routiers liée à l'approvisionnement est nécessaire et pour cela nous proposons plus d'aires de stockage de marchandises. Nous pourrions avoir des dispositifs de stockage partagés avec une impulsion des collectivités : le co-stockage.
- ▶ Il est nécessaire de développer le transport fluvial et ferroviaire pour les marchandises et les personnes.
- ▶ Nous attendons que les entreprises et les collectivités locales mettent en place des horaires flexibles de travail afin de réduire les flux de déplacement des travailleurs et des habitants dans la vie quotidienne. Le Département peut contribuer en faisant promotion de cette idée et en l'appliquant à son périmètre d'activités.
- ▶ Nous attendons des référendums citoyens pour que l'on prenne acte de notre avis, que l'on mette en débat différentes solutions et que cela renforce l'implication de l'ensemble des citoyens sur les mobilités. Par exemple mettre en débat des plans d'aménagement locaux (Langon, métropole, etc.).
- ▶ Nous attendons que les institutions agissent concrètement dans ce sens et surtout que l'on ait des informations d'évolution : taux de pollution x% sur le Département de la Gironde, six mois après avoir le suivi des indicateurs.
- ▶ Le confinement a permis de montrer que les encouragements et chiffres concrets transforment les comportements.
- ▶ Il faudrait que nous nous sentions unis vers un objectif commun encadré par le Département et que chacun fasse sa part.

entraide

La fracture sociale et les inégalités progressent, les personnes vulnérables sont de plus en plus nombreuses. De ce fait, l'effort collectif est indispensable et tout à fait possible à mettre en place comme nous l'avons vécu avec la crise sanitaire du Covid 19. Cette crise nous a démontré qu'il était nécessaire de prendre soin des autres mais également de prendre soin de soi.

Nous constatons aujourd'hui que la société favorise trop l'individualisme et pas assez l'esprit collectif, l'être humain est social, il a besoin des autres pour vivre, la solidarité est le lien et le maillon qui sert à nourrir, éduquer, héberger et faire vivre la population.

Le rôle des technologies est essentiel aujourd'hui pour nous rapprocher, resserrer les liens (réseaux sociaux, plateformes de communication) mais inversement il peut favoriser l'individualisme et créer l'isolement.

- ▶ Ainsi nous proposons aux Girondines et aux Girondins, sur l'idée du panel citoyen, de dupliquer des groupes de personnes pour définir des priorités locales dans le département. Les groupes se composeraient de citoyens et citoyennes de tous horizons professionnels, d'âges différents et de toutes origines. L'intelligence collective est la capacité d'un groupe à faire converger intelligence et connaissance dans un but commun.
- ▶ Concrètement, les panels locaux pourraient motiver les citoyens à créer des associations, en les aidant dans leur démarche et leurs actions. Ils iraient à la rencontre des citoyens et citoyennes pour sensibiliser dès le plus jeune âge, à un engagement d'actions volontaires et solidaires. Les panels organiseraient des financements participatifs, ou micro-crédits pour aider les gens à gérer des situations de difficultés financières ou de précarité durables ou ponctuelles.
- ▶ Les entreprises privées et les GAFA devraient participer à des dotations financières ou matérielles, ou alimentaires pour subvenir aux besoins de la population. Cela permettrait de transformer leur impact et leur image négatifs vis-à-vis de la société, par des actions positives, responsables et solidaires.
- ▶ Nous proposons également de créer et mettre en place des coopératives d'achats/prêt/location/troc divers (alimentation, objets matériels, vêtements, livres, loisirs...) mises en valeur par le Département, ce qui permettra pour les personnes de payer moins cher et de pouvoir négocier.

Nous l'avons constaté.

Prendre soin des autres c'est aussi prendre soin de soi.



Les participants du panel citoyen :

Marlène A., Thierry B., Nathalie B., Selim B.,
Christophe B., Cécile B., Maxence B., François C.,
Leïla C., Chantal C., Tiphaine C., Anne C., Valérie C.,
Évelyne D., Jocelyne D., Danielle D., Siobhan D.,
Sandra D., Laura L., Joël L., Françoise L., Walter L-S.,
Géraldine L., Patrick L., Marie-Claude M., Yanis M.,
Yaëlle N., Sylvie P., Guillem P., Guillaume P., Antoine
R., Simon R., Auréline R., Marion S., Évelyne S.,
Danièle S., Marie T., Guillaume T., Jean-Louis T.

Département de la Gironde

1 esplanade Charles de Gaulle

CS 71223

33074 Bordeaux Cedex

T. 05 56 99 33 33



gironde.fr/resilience